

SOMMAIRE

LA CRISE POLITIQUE	1
▶ Préparatifs électoraux, amnistie, candidatures à la présidentielle	1
Préparatifs électoraux ; CES, liste électorale, opération « CIN », sécurité des scrutins	1
Mise en œuvre de l'amnistie - CRM, Commission spéciale	4
Candidatures présidentielles –Candidature de Lalao Ravalomanana et de Didier Ratsisaka	5
▶ Relance contestée du dialogue malgache-malgache à l'initiative du FFKM	12
▶ SADC, UA, diplomatie	18
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	19
▶ Education, droits des enfants.....	20
▶ Atteinte des OMD	20
▶ Esclavage moderne, droits des femmes.....	21
▶ Phénomène dahalo, insécurité	22
▶ Justice, gouvernance.....	23
▶ Médias.....	25
ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT	25
▶ Exploitation des ressources minières.....	25
▶ Questions foncières	27
▶ Trafics de bois précieux.....	27
▶ Environnement, calamités	28
▶ Divers	29

LA CRISE POLITIQUE

▶ **Préparatifs électoraux, amnistie, candidatures à la présidentielle**

Préparatifs électoraux ; CES, liste électorale, opération « CIN », sécurité des scrutins

03/04 - La Cour électorale spéciale (CES) entre en fonction. Il appartient à cet organe *ad hoc* au sein de la HCC de recevoir les dossiers de candidature à la présidentielle et à la députation. La mise sur pied de la CES est prévue par la feuille de route, « *à titre exceptionnel et provisoire* ». Elle traite les premières consultations populaires en vue de l'entrée dans la IV^{ème} République. Elle est chargée « *du contentieux électoral et de la proclamation des résultats définitifs des élections présidentielles et législatives* ». La CES est composée de 8 magistrats élus par leurs pairs. Selon la loi organique qui l'institue, elle est dirigée par le président de la juridiction constitutionnelle, Jean-Michel Rajaonarivony. Celui-ci botte en touche concernant la lenteur du traitement de l'amnistie. « *Il ne nous appartient pas de gérer ce dossier. Nous n'allons pas nous immiscer dans les attributions des autres* », affirme-t-il. La clôture du dépôt de candidature à la présidentielle est fixée au 28 avril et la question de l'amnistie reste loin d'être réglée... La CES statuera sur l'éligibilité des candidats à la présidentielle du 3 au 5 mai.

23/04 - « 5 auteurs de coup d'Etat dans la course », titre *Midi*. La CES, chargée de statuer à partir du 3 mai sur l'éligibilité des candidats aura une tâche délicate à accomplir. Outre le cas de Lalao Ravalomanana, elle sera amenée à trancher sur celui des 5 hommes politiques impliqués dans le coup d'Etat de 2009 qui figurent dans la liste de 109 personnalités de l'ancienne HAT sanctionnées par l'UA. Hajo Andrianainarivelo, Roland Ratsiraka, Jean Lahimiriko, Camille Vital et Julien Razafimanazato ont déjà déposé leurs dossiers de candidature, alors qu'ils ne sont pas « *manara-penitra* » (conformes aux normes) vis-à-vis de l'article 96 de l'Accord de Cotonou qui interdit à tout auteur de coup d'Etat de briguer une fonction électorale. A moins que l'UA ne décide de lever les sanctions, comme la demande en a été faite et que le CPS de l'UA semble envisager.

05/04 - Conditions électorales. Jean-Michel Rajaonarivony, président de la HCC, affirme que la Constitution de la IV^{ème} République, votée en 2010, reste la référence pour l'organisation des élections de cette année. Il indique également que les sanctions de l'UA à l'encontre de certains des candidats potentiels ne seront pas prises en compte.

08/04 - La liste électorale provisoire est bouclée, annonce la CENIT, qui tente de convaincre qu'une étape irréversible a été franchie. « *Contrairement à ce qui s'est passé auparavant, des membres de la société civile, mais également des représentants des partis, ont pris part à ce bouclage dans plusieurs districts* », s'est-elle réjoui. Les électeurs disposent de 20 jours pour vérifier leur nom auprès de leur fokontany. Une délégation de l'organe sud-africain indépendant chargé d'organiser les élections est attendue pour s'enquérir de la situation. L'Afrique du Sud pourrait prendre en charge l'édition des bulletins uniques et mettre à disposition un hélicoptère pour l'acheminement du matériel électoral et la centralisation des résultats.

De nombreuses anomalies auraient déjà été constatées, selon Tananews. Des citoyens auraient été inscrits sans jamais avoir jamais reçu les agents de recensement. Des inscriptions faites dans l'urgence, sans véritable vérification d'identité, pour parvenir, dit-on, à l'objectif fixé par la présidente de la CENIT d'atteindre un taux d'inscription de 90 %, taux record pour le continent africain. La CENIT de Béatrice Atallah n'est pas à l'abri de l'échec humiliant de la CENI sous Hery Rakotomanana, estime le site.

30.000 doublons enregistrés. « *Ce n'est plus le moment de se jeter des pierres, de répandre de fausses rumeurs et informations* », lance Béatrice Atallah face aux bruits persistants qui font état de la découverte de près d'un million et demi de doublons dans la liste électorale, remettant une fois de plus en cause la fiabilité du logiciel de gestion de la liste. « *Ces 1,4 million ont été relevés dans la liste de 2011, quand la version améliorée du Sigem a été utilisée* », souligne-t-elle. Les nouvelles listes électorales ont été apurées et sur 7,1 millions d'électeurs enregistrés il ne resterait que 30.000 doublons.

06/04 - Elysée Ratsiraka réclame la démission des parlementaires et ministres candidats. D'après l'ancien ministre de l'Energie, ils doivent quitter leurs fonctions avant la date fixée par les textes « *pour démontrer qu'ils ne sont pas des hommes de pouvoir, mais réellement des hommes d'État* ».

La présidente de la CENIT met en garde la classe politique contre toute tentative ayant pour objectif d'entraver le bon déroulement des élections. « *Nous sommes prêts pour les élections et n'attendons plus que les politiciens* », déclare Béatrice Atallah, présidente de la CENIT, « *Si les élections n'ont pas lieu, les aides extérieures seront suspendues jusqu'en 2020. Y compris les 10^{ème} et 11^{ème} FED* », prévient-elle. Une manière de dissuader les politiciens de compromettre les enjeux, mais également d'anticiper les projets des détracteurs, en coupant court aux rumeurs et autres supputations à propos des élections. La mise en garde a été prononcée à l'occasion d'une session de sensibilisation et d'information des partis politiques sur les élections, organisée avec l'appui du PNUD. La Commission avait invité 187 des 343 partis politiques recensés. L'ambassadeur de l'UE a affirmé sa confiance en la tenue des élections, malgré les réticences d'une partie de la classe politique. En marge de la rencontre, Me Hanitra Razafimanantsoa, représentante de la mouvance Ravalomanana, a réaffirmé que sa participation aux élections « *est conditionnée par la concrétisation de l'apaisement politique* » qui se traduit, selon l'avocate, par le retour des exilés politiques et notamment celui de Marc Ravalomanana. « *L'apaisement est en bonne voie* », a réagi Léonidas Tezapsidis, mais « *l'urgence actuelle est de sortir de la crise par le biais de la meilleure élection possible* », a-t-il déclaré.

09/04 - Roland Ratsiraka insiste sur la tenue des élections. Il laisse au prochain président élu le soin de traiter de la question de l'apaisement et de la réconciliation. Il réfute toute initiative qui pourrait entraîner une modification du calendrier électoral. Concernant l'éventualité d'un référendum constitutionnel, le candidat déclare que « *la Constitution actuelle n'est pas parfaite et nécessite des modifications, mais ce n'est pas une urgence* ». Une refonte devrait être envisagée, mais par le régime qui succèdera à la Transition. Roland Ratsiraka affiche une certaine réticence au sujet du processus de réconciliation initiée par le FFKM. Il annonce qu'il n'y participera pas, préférant se consacrer au soutien au processus électoral.

15/04 - Le KMF/CNOE lance que les prochains scrutins doivent avoir lieu dans le respect du calendrier établi qui ne doit plus souffrir d'aucun changement et, cela, au vu de la situation socioéconomique catastrophique qui prévaut dans le pays. Les candidats à la présidentielle se sont également déclaré publiquement contre toute tentative de report des élections, de Hajo Andrianainarivelo à Pierrot Rajaonarivelo, en passant par Jean Lahiriko et Roland Ratsiraka.

09/04 - L'origine des financements des campagnes des candidats sera suivie à la loupe. Une grande première dans l'histoire des élections à Madagascar. Ce sera l'une des missions de la « *plateforme pour la gouvernance* » qui regroupe plusieurs entités comme le Samifin, le Bianco, le Comité pour la sauvegarde de l'intégrité (CSI), la médiation et la Chaîne pénale anti-corruption. « *L'objectif sera que l'argent utilisé lors de ces élections soit de l'argent propre* », déclare le directeur général du Samifin. Aucun montant plafond n'est fixé pour le financement

des campagnes. Cependant, pour toutes les ressources d'origine douteuse, la plateforme pourra décider de saisir les comptes du candidat ou du parti.

10/04 - Opération Carte d'Identité nationale (CIN) : une deuxième tranche de financement approuvée par le gouvernement. Alors que dans certains districts la menace de suspension de l'opération planait sérieusement, le gouvernement a décidé d'accorder une nouvelle tranche de 1,2 milliards Ar pour poursuivre l'opération. Il ne resterait donc plus que 600 millions Ar à trouver. A ce jour, près de 300 000 CIN ont été délivrées. Il en resterait encore 600.000 à délivrer d'ici le 8 juillet.

11/04 - Les forces de l'ordre exigent des moyens pour assurer la sécurité des futurs scrutins. 2,5 millions d'euros, c'est, selon le commandant de la gendarmerie, le budget nécessaire pour assurer la sécurité pendant la période électorale. Un budget exceptionnel, reconnaît-il, pour une mission exceptionnelle. Pour déployer des hommes dans le Sud et les zones sensibles, s'assurer que lors du vote les électeurs ne seront pas intimidés et qu'ensuite les urnes seront correctement acheminées. Car, selon Richard Ravalomanana, les risques de déstabilisation sont grands. « *Il y a déjà des hostilités depuis 2009. Il y a ceux qui ne veulent pas quitter la transition. Il y a ceux qui veulent encore mettre en place une nouvelle transition. Il y a ceux qui veulent, par esprit de vengeance, s'attaquer à telle personnalité politique. Nous avons vécu des mutineries donc là il ne faut pas du tout négliger* ». De possibles déstabilisations, la CENIT s'en était déjà inquiétée. C'est vers elle que les forces de l'ordre s'étaient tournées pour réclamer une rallonge. C'est maintenant au gouvernement que les hommes en uniforme la demandent. Ils n'ont pas encore eu de réponse, constate *RFI*. Le gouvernement n'a pas prévu de budget spécifique. Pour *L'Express*, si ce n'est pas un ultimatum, ça y ressemble. « *La sécurité globale est du ressort de l'État. D'ailleurs, les dépenses prévues pour la sécurité dans le basket fund sont financées dans la ligne budgétaire issue de la participation de l'État malgache* », soutient la CENIT.

Sécurité et campagne électorale : sévère mise en garde de l'Emmo/Nat à l'endroit des agents détachés. Des mesures sévères seront prises à l'encontre de tout agent des forces de l'ordre en général et de ceux en détachement auprès des autorités politiques, en particulier, qui se laisseraient entraîner dans des prises de position politiques durant la période électorale, annoncent les autorités militaires.

11/04 - Ralitera Andrianandraina¹, époux d'Ihanta Randriamandranto, ministre de l'Elevage, désapprouve le principe de base ayant abouti à l'élaboration du calendrier électoral. Il met en cause la crédibilité des futurs résultats, estimant que les conditions ne sont pas réunies pour une élection « *crédible et acceptée par tous* ». Il fait également montre de défiance à l'endroit de la Cour Électorale Spéciale (CES), en charge de la réception des dossiers des candidats potentiels, et dont la composition n'est autre qu'un « *remake* » de l'ancienne HCC, laquelle, a-t-il rappelé, avait approuvé le coup d'Etat de 2009. Il n'a également pas manqué de fustiger les membres du CRM qui s'évertuent, dit-il, à prôner la réconciliation au profit de l'argent. Ralitera Andrianandraina estime qu'il n'a pas à déposer de demande d'amnistie, se considérant victime de la « *Justice du plus fort* ».

17/04 - L'exécutif autorise les maires à participer à la campagne électorale, après avoir songé à les exclure. Il permet aux ministres d'assister aux meetings sans prise de parole. Le décret adopté confirme l'interdiction de participer à la campagne pour les chefs d'institution, les chefs de région, les PDS, au-delà des catégories habituellement exclues comme les forces de l'ordre et les chefs de cour et de juridiction. En revanche, les ministres s'octroient une exception sur la possibilité d'assister aux meetings sans être autorisés à y prendre la parole. Ils ne sont pas autorisés à utiliser la puissance publique durant la campagne. Avec ce texte, le gouvernement élargit le cercle des fonctionnaires d'autorités et celui de l'autorité politique : il inclut les secrétaires généraux, directeurs généraux, directeurs des ministères, de la vice-primature, de la primature et de la présidence, ainsi que les directeurs régionaux des ministères. Le conseil du gouvernement ménage donc les maires, observe-t-on, tout comme les parlementaires. Il évite de s'exprimer sur le cas des autorités religieuses. Plusieurs candidats s'arrachent les 1.549 maires de l'île, pour les associer à leur équipe de campagne. L'exécutif reste silencieux sur la période précédant la campagne électorale, qui permet à certains candidats bien placés d'user de la puissance publique. Omer Beriziky compte sur le sens de l'éthique de son équipe pour répondre à la question concernant les mesures prises pour préserver la neutralité gouvernementale avant la campagne officielle. Il rappelle aux tenants du pouvoir le principe qui « *interdit l'utilisation de la puissance publique et les prérogatives liées à celle-ci pour convaincre les électeurs à voter [pour un candidat]* ».

18/04 - 100 observateurs de l'UE seront ainsi présents de juin à septembre. Deux protocoles d'accord encadrent les travaux d'observation, définissant les droits et obligations de l'équipe d'observateurs et des autorités malgaches. Ils précisent le code de conduite des observateurs durant leur mission. Un investissement de plus de 5 millions d'euros, qui s'ajoute aux 17 millions destinés au soutien au processus électoral, qui fait de l'UE le principal

¹ Ralitera Andrianandraina, a été libéré jeudi 11 août 2011 après 27 mois de prison. De nombreuses charges avaient été retenues contre cet ancien chef de la sécurité de la HCC, arrêté le 27 avril 2009. Son implication dans la tuerie du 7 février 2009 devant le palais présidentiel n'avait pas été démontrée.

donateur. La présidente de la CENIT indique également que le forum parlementaire de la SADC a entamé une démarche pour l'envoi d'une cinquantaine de personnes. Elle rappelle que l'OIF et la COI ont également déjà fait part de leur intention d'envoyer des observateurs. La Turquie pourrait apporter sa contribution.

Les responsables des forces de l'ordre clament leur neutralité durant les prochaines élections. Un engagement écrit a été signé par les hauts responsables des forces de l'ordre. Il aurait pour objectif de vouloir rassurer la population durant cette période particulièrement incertaine sur le plan politique, avec le retour de Didier Ratsiraka, l'ouverture de la rencontre du FFKM et la candidature de Lalao Ravalomanana. « *Des sanctions disciplinaires sévères qui pourront aller jusqu'à des sanctions statutaires, attendent ceux qui ne respecteront pas cette obligation de neutralité* », a lancé le général Rakotoarimasy, ministre des Forces armées. Pour *Madonline*, ce communiqué est le signe que les chefs militaires qui ont soutenu Andry Rajoelina depuis le début de la crise politique commencent à prendre une certaine distance vis-à-vis du régime.

Le marché d'impression des bulletins de vote sera attribué par voie d'appel d'offres internationales. Des opérateurs d'Afrique du Sud et de Maurice ont exprimé leur intérêt. La CENIT précise que le marché d'impression sera attribué aux sud-africains si la CENI de ce pays consent à financer l'acquisition du papier.

30/04 - Le gouvernement s'apprête à mettre dans le circuit parlementaire un projet de texte régissant le financement de la campagne électorale. Le docteur-pasteur Péri Rasolondraibe, président du Comité de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route (CSC) admet l'absence de dispositions claires dans la feuille de route concernant ce sujet. Ernest Razafindraibe, président du KMF/CNOE déplore que ce projet de loi vienne en discussion aussi tardivement, après clôture du dépôt des dossiers de candidature. Le gouvernement avait déjà reconnu son impuissance dans la gestion de la période de précampagne et s'en était remis à la conscience des candidats qui occupent des responsabilités au sein de l'exécutif.

Serge Zafimahova du Club Développement et Ethique (CDE) suggère pour plus de transparence la mise en place d'une commission d'enquête pour faire la lumière sur les fonds des partis et l'origine des financements qu'ils comptent utiliser lors de la campagne électorale.

« **Sécurité renforcée pour les grands candidats : risques de heurts entre les gardes du corps** », titre *Ma-Laza*. 240, tel serait le nombre des gardes du corps en service lors de la campagne présidentielle, dans la mesure où chacun des 48 candidats, s'ils sont tous retenus, disposera en moyenne de 5 hommes. Lors de la remise de leur dossier de candidature, la majorité d'entre eux se sont déjà affichés avec leurs impressionnants gardes du corps, en « *costard/cravate* » et lunettes noires, et quelques fois armés. Une mode lancée par un certain Marc Ravalomanana, qui s'était entouré d'étrangers. Les risques qu'ils engendrent dans les rassemblements populaires ne sont pas à négliger, selon le site.

30/04 - 343 partis devaient procéder à leur régularisation avant le 29 avril. Seuls 183 ont effectué la démarche et 80 d'entre eux se sont déjà vus délivrer un avis favorable de la part du ministère de l'Intérieur. Tous les autres ne pourront donc plus utiliser leur ancienne dénomination. Ce qui aura pour conséquence l'impossibilité pour eux d'exercer quelque activité politique que ce soit, notamment présenter des candidats aux prochains scrutins ou encore organiser des meetings. La seule option pour ces retardataires est de se constituer en nouveaux partis et de s'inscrire sur le registre national.

Mise en œuvre de l'amnistie - CRM, Commission spéciale

05/04 - CRM : une vingtaine de candidats pour un fauteuil. Le bureau provisoire a procédé au dépouillement des dossiers de candidatures et *La Gazette* indique que sur les 38 plis reçus des quatre coins de l'île, près de la moitié a été rejetée, dont un pour... absence de contact téléphonique. Un taux de rejet qui lui paraît suspect. Parmi la vingtaine de candidats dont le dossier a été retenu, plusieurs sont déjà membres de l'institution. Les candidats évincés réclament plus de transparence, avec l'affichage du CV et la sensibilité politique de tous les postulants.

10/04 - Le général en retraite Sylvain Rabotoarison élu président du CRM à une très large majorité, au deuxième tour de scrutin. La victoire de l'ancien ministre de l'Environnement de Marc Ravalomanana était déjà acquise dès le premier tour mais le règlement exigeait un second tour pour que le président soit élu avec les 2/3 des voix. 16 des 20 prétendants à la présidence étaient présents durant le vote mais Sylvain Rabotoarison était curieusement absent. Plusieurs jours avant le scrutin, le nom du général, qui n'est pourtant pas membre du CRM, avait déjà circulé comme étant le grand favori. Les candidats malheureux entendraient déposer une requête auprès du conseil d'Etat. Les membres du CRM auront encore à choisir 6 vice-présidents et 2 rapporteurs², avant de

² Charles Sylvain Rabotoarison est né à Vohipeno le 6 avril 1944. Beaucoup le décrivent comme un homme pragmatique et peu bavard. C'est un général de la gendarmerie qui, bien qu'il soit à la retraite, continue d'avoir une certaine notoriété et de jouir d'une bonne réputation concernant sa neutralité, auprès de ses anciens frères d'arme. Il est également l'Ombimanga, une sorte de chef spirituel, de la deuxième promotion de Justice et Droits de l'Homme à Madagascar

s'attaquer aux demandes d'amnistie sur requête qui concernent les officiers supérieurs et officiers généraux impliqués et condamnés dans l'affaire BANI, la tuerie du 7 février et la mutinerie à la FIGN. Certains de ces officiers ont déjà recouvré la liberté tandis que d'autres sont encore incarcérés. C'est le cas notamment des généraux Jean Raelina et Noël Rakotonandrasana, des colonels Charles Andrianasoavina et Jadifara ainsi que du colonel Raymond Andrianjafy. Le traitement des dossiers s'inscrit dans le cadre de l'adoption des mesures d'apaisement prescrites par la feuille de route.

12/04 - Le CRM va établir la procédure à suivre pour les demandes d'amnistie sur requête. Les candidats aux élections seront prioritaires. « *Étant donné que le dépôt de candidature à la présidentielle a commencé, l'examen des dossiers de ceux qui veulent se porter candidat sera prioritaire. Nous allons travailler nuit et jour pour pouvoir respecter le délai* », déclare son président, Sylvain Rabotoarison. Le CRM aura aussi de manière prioritaire à assurer la formation de ses membres. Ils suivront notamment une formation sur la justice transitionnelle avec l'OIF. « *Heureusement Madagascar n'est pas le premier pays à disposer d'une telle structure, il y en a au moins dans 26 pays au monde, comme en Afrique du Sud* », tient-il à rassurer. Leur expérience pourra donc être mise à profit.

09/04 - La Commission spéciale auprès de la Cour suprême publie une seconde vague des bénéficiaires de l'amnistie large et de plein droit. Voninahitsy Jean Eugène, président de l'entité « *Les autres sensibilités* » (AS), fait partie des civils concernés par cette mesure pour une affaire qui remonte à 2006. Il avait alors parlé d'un « *abus politique* » de la part du pouvoir en place. Sur la liste des personnalités amnistiées, on trouve l'ancien SG du Syndicat des Magistrats de Madagascar (SMM), Richard Razakavonison, qui avait été mis à la retraite d'office par le conseil de discipline du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) sous le régime Ravalomanana. Il avait également fait l'objet d'une condamnation pénale pour le même fait. Cette deuxième liste se distingue par le nombre d'officiers amnistiés, la plupart concernés par des affaires remontant à 2002-2003 et à 2006. Sur les 20 personnalités amnistiées, 13 appartiennent aux forces armées et 11 d'entre eux portent le grade de colonel. Cette deuxième vague porte à 36 le nombre actuel des personnes bénéficiant de l'amnistie large et de plein droit. D'autres vagues sont encore prévues, en attendant les dossiers instruits par le CRM, chargé d'examiner l'amnistie sur requête. A noter que Pety Rakotoniaina, bouillant PDS de Fianarantsoa, encore récemment mis en cause dans la gestion de sa commune, ne figure pas dans cette seconde liste. On ignore s'il va déposer une requête auprès du CRM ou s'il attendra une présumée troisième liste. Voninahitsy Jean Eugène s'est félicité de cette amnistie de plein droit et s'en est pris à Sarahah Georget Rabearisoa, candidate du parti Vert à la présidentielle, qui réclame que les personnes amnistiées s'abstiennent ou se retirent de la course à la magistrature suprême.

16/04 - « Suspicion de corruption dans l'octroi de l'amnistie », titre Ma-Laza. Des suspicions de corruption ont été rapportées au premier ministre quant à l'octroi de l'amnistie large et de plein-droit. Le chef du gouvernement a interpellé à ce sujet la ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa. Il lui demande la communication de l'intégralité des renseignements provenant des magistrats de la Commission spéciale et réclame la mise en place d'un dispositif de contrôle a priori et a posteriori du processus d'octroi de l'amnistie large et de plein-droit. Selon *La Nation*, certaines personnalités auraient ainsi été victimes d'extorsion de fonds contre le privilège de l'amnistie. Le Bianco aurait également été saisi par le premier ministre.

19/04 - Commission spéciale et CRM : le budget fait défaut. Les entités chargées d'instruire l'amnistie large et de plein droit ainsi que l'amnistie sur requête tirent la sonnette d'alarme. Cette lacune pourrait impacter sur l'indépendance des structures, préviennent leurs responsables.

Candidatures présidentielles - Candidature de Lalao Ravalomanana et de Didier Ratsiraka

Mouvance Rajoelina

03/04 - Hajo Andrianainarivelo³, vice-premier ministre en charge du Développement et de l'Aménagement du Territoire, annonce sa candidature, sans attendre la tenue du congrès du parti présidentiel TGV. Une décision qu'il aurait prise dès son entrée en politique et au gouvernement, il y a 4 ans. Certains médias ont d'ailleurs dénoncé la pré-campagne qu'il mène depuis plusieurs mois en arpentant méthodiquement toutes les régions de la Grande Ile pour se livrer à des inaugurations. Le forfait du président de la Transition a ouvert la voie à toutes les initiatives et multiplié les candidatures jusque parmi ses partisans, note *Tribune*. Un probable éparpillement des

l'Académie militaire d'Antsirabe. Durant sa carrière militaire, Sylvain Rabotoarison était commandant de la gendarmerie nationale sous Didier Ratsiraka. Sur le plan politique, l'homme était aussi ministre de l'Intérieur lors des périodes transitoires dirigées respectivement par l'ancien premier ministre Guy Willy Razanamasy et sous Norbert Lala Ratsirahonana. C'est dire que l'homme est également un technicien qui dispose d'une solide expérience en matière d'organisation d'élection, note *L'Express*.

³ Cf. Blog Justmad - <http://p7.storage.canalblog.com/76/82/448497/86106979.pdf>

voix qui nécessitera un second tour de scrutin. « *Le voilà donc de l'autre côté de la barrière et s'est mis à dos tout le camp TGV dont il était un des inamovibles serviteurs depuis quatre ans* », écrit *L'Express*, qui poursuit : « *Poulain officieux de l'AVI, il pourrait traîner l'image négative du parti de Ratsirahonana qui mange à tous les râteliers et dont les électeurs tananariviens se sont détournés en 2001 et en 2006. Ce n'est donc pas le meilleur soutien pour conquérir le Graal* ».

24/04 - Hajo Andrianainarivelo : « Oui, les responsables des collectivités décentralisées se font intimider ».

Le vice-premier ministre en charge du Développement et de l'Aménagement du territoire, candidat à la présidentielle, dénonce le fait que des consignes de votes soient données aux chefs de régions, aux chefs de district et aux maires. Les responsables qui refusent de se plier à ces consignes feraient l'objet d'intimidations. Les inspecteurs d'État, en mission dans les régions, auraient laissé planer des menaces de poursuite vis-à-vis des récalcitrants. Des personnes influentes de localités reculées, médecins, enseignants et fonctionnaires subiraient également des pressions. Mais pour *Tananews*, le reproche peut être retourné contre Hajo Andrianainarivelo qui use et abuse depuis plusieurs mois de sa fonction pour influencer le vote des électeurs.

06 & 08/04 - Les pronostics à l'ouverture du congrès du parti présidentiel TGV ont été déjoués. Au final, c'est Edgard Razafindravahy qui a été désigné candidat. Dès le lancement des débats, trois personnalités ont été pressenties pour la candidature à la présidentielle : le général Camille Vital, le ministre des Finances et du Budget, Hery Rajaonarimampianina, et le président de la délégation spéciale (PDS) d'Antananarivo, Edgard Razafindravahy. Près de 1.500 membres du parti ont répondu à la convocation. Pour les observateurs, Camille Vital semblait tenir la corde, bien que n'étant pas membre du parti, ce que lui interdit le règlement militaire. L'ex-premier ministre serait, affirmait-on, celui qui offrirait à Andry Rajoelina le plus de garanties pour un retour au pouvoir en 2018. Dans son discours d'ouverture, la secrétaire nationale, Lanto Rakotomavo, a tenté de détendre l'atmosphère rendue lourde par les récentes défections et l'implosion de la plate-forme de soutien à Andry Rajoelina. Certains de ses leaders ont en effet déjà préféré faire cavalier seul, à l'image du vice- premier ministre Hajo Andrianainarivelo et de Jean Lahiniriko qui se sont servis du TGV de marche pied.

Contre toute attente, c'est le PDS de la capitale qui a été désigné candidat⁴⁵. Ami de longue date d'Andry Rajoelina, Edgard Razafindravahy a été nommé président de la délégation spéciale (PDS) d'Antananarivo le 7 août 2009, après la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina, qui était, lui-même, avant cette prise de pouvoir, le maire élu. Entré tardivement en politique, il n'a jamais brigué un mandat électif. Agé de 52 ans, c'est avant tout un homme d'affaires. Il est président du conseil d'administration et actionnaire majoritaire du groupe Prey, qui réunit près d'une dizaine de sociétés, entre autres le quotidien *L'Express de Madagascar* et *l'Hebdo de Madagascar*, des stations de radio et de TV (télé RTA, radio RTA, radio Tanà, radio Antsiva), ainsi qu'une entreprise de négoce et une société d'édition⁶. Si cet homme originaire des Hautes Terres, peut compter sur le soutien de la haute bourgeoisie, il devrait rencontrer, estime-t-on, bien plus de difficultés dans les campagnes et chez les Côtiers. « *En dehors de Tana, qui connaît Edgard Razafindravahy ?* », souligne un observateur. Pour le site pro-régime *Madagate*, « *il s'agit d'un choix peu judicieux* ». Hormis le fait que certains vont faire le reproche au parti d'avoir choisi un Merina, l'éditorialiste estime que le PDS de la capitale ne dispose pas du temps suffisant pour se faire connaître de toutes les régions de la Grande Ile. Il lui est reproché en outre de ne pas avoir fait preuve de suffisamment de détermination pour affronter le régime Ravalomanana finissant.

Cette candidature d'Edgard Razafindravahy a été farouchement contestée par une partie des congressistes. Selon *Ma-Laza*, une partie des membres du parti fondé par Andry Rajoelina ont exprimé leur mécontentement en quittant la salle après l'annonce du verdict. Certains contestataires se sont dit déçus et ont dénoncé une fraude et un détournement des résultats du vote, le dépouillement n'ayant pas été public. Ils ont réclamé une nouvelle élection, voire un nouveau congrès. Le candidat du TGV est devenu en même temps secrétaire général du parti. Catholique pratiquant, il a tenu à marquer sa désignation par une messe en la cathédrale d'Andohalo. « *Ceux qui sont avec le Christ ne peuvent être que vainqueurs* », a déclaré en substance l'officiant.

Pour *La Gazette*, ce congrès a bluffé tout le monde en désignant Edgard Razafindravahy comme candidat officiel ? Mais rien ne dit que Camille Vital va se désister à son profit. D'autant que des indiscretions font état de malversations au détriment de l'ancien premier ministre, crédité, selon des témoins, de 70 % des voix. La surprise est donc de taille, particulièrement, pour les délégués issus des provinces. Quant au choix de cette personnalité, les commentaires vont bon train, comme celui de dire « *jamais deux sans trois...* ». Après les deux Merina, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina, tous deux magnats des médias, pourquoi pas un troisième, propriétaire lui aussi de journaux, de radios et de TV ? Le choix d'Andry Rajoelina en faveur d'Edgar Razafindravahy résulterait pour le quotidien de l'ascendant pris par les « *amazones* » de la présidence (Annick Rajoana et Lanto Rakotomavo), diri-

⁴ Cf. Blog Justmad - <http://p5.storage.canalblog.com/51/77/448497/85505396.pdf>

⁵ Cf. Blog Justmad - <http://p1.storage.canalblog.com/12/62/448497/85658930.pdf>

⁶ Natif de la localité d'Ambohimalaza, Edgard Razafindravahy a fait ses études dans des établissements catholiques de la capitale avant de s'envoler vers la France où il décrocha un bac scientifique dans une institution privée de Bordeaux. Il abandonne ensuite les sciences fondamentales pour se tourner vers la gestion. C'est ainsi qu'il obtiendra un diplôme en Gestion d'Entreprise et en Marketing, à l'Ecole de Commerce ISSEC/ESSEC de Paris. Après quelques années passées en France, Edgard Razafindravahy décide de retourner au pays au milieu des années 80. Il se lance alors dans les affaires.

gées par l'épouse du président, Mialy Rajoelina. Il n'est de secret pour personne qu'un lien d'amitié unit Mialy Rajoelina à l'épouse du PDS de la capitale, depuis leur scolarité dans un établissement catholique.

Le grand perdant est donc Camille Vital, qui a déclaré à l'issue du congrès : «*Je suis un démocrate et j'accepte le résultat du vote. Comme je l'ai toujours dit, je suis prêt à servir mon pays et je vais rejoindre mon poste*». Pour le quotidien *Les Nouvelles*, il avait pourtant été plébiscité par une grande partie des congressistes. «*Personnellement, je suis déçu par le résultat. D'après ce que j'ai entendu, c'est le général Camille Vital qui a été sollicité par les membres mais le résultat en est autrement. En tout cas, au sein de l'UDR-C, nous allons nous réunir car nous n'avons pas encore de candidat*», a lâché un cadre de cette plateforme, laissant ainsi entrevoir des recompositions. L'autre grand perdant est le ministre des Finances et du Budget, Hery Rajaonarimampianina, qui a pris sur le champ ses distances en s'abstenant de participer à la cérémonie de clôture.

Tribune exprime lui aussi ses réserves sur le choix opéré : «*un statut d'opposant au pouvoir en place qui permette de se présenter comme une véritable alternative pour la direction d'un exécutif. Edgard Razafindravahy ne pourra pas se prévaloir de ce grain de sel fort utile pour attirer l'attention : au contraire, il souffrira d'une image d'aristocrate apparatchik qui, pour arriver là où il en est, n'a jamais eu à remporter un scrutin disputé. Sur ce plan, les choses auraient pu mieux se présenter si, pour compenser cette image d'homme désigné, le nouveau candidat avait au moins été en mesure de présenter un bilan favorable de sa gestion de la capitale. Malheureusement pour lui, il n'en est rien, et quiconque débarque à Antananarivo n'a besoin que d'un coup d'œil pour s'en rendre compte : 4 ans d'une transition anarchique et désargentée (en tout cas pour ce qui est des administrations, l'on ne parle pas de certains individus...) n'ont rien fait pour embellir la ville des Mille ou la rendre plus agréable à ses habitants. Vis-à-vis de l'insécurité ambiante, des trottoirs surchargés et squattés par les marchands ambulants, des encombrements et des pollutions diverses, il sera très difficile à Edgard Razafindravahy de se démarquer. (...) Pour les personnes extérieures au parti TGV, le seul véritable mérite de ces événements aura été de donner un signal tangible que les élections présidentielles pourraient bien avoir lieu aux dates prévues. Et de mettre en lumière que le scrutin pourrait bien être encore plus ouvert que l'on ne l'anticipait jusqu'alors. L'on n'attend plus que le candidat présenté par Marc Ravalomanana* ».

La Nation écrit : «*Même dans le camp de Rajoelina, on est de plus en plus persuadé que le congrès du TGV a débouché sur une erreur de casting. Edgard Razafindravahy n'est pas l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. N'importe quel candidat que l'opposition va aligner contre lui peut battre le candidat du TGV. Les partisans d'Andry Rajoelina et ceux qui ont collaboré avec lui depuis 2009 sont tombés des nues. La voie est libre pour renverser le régime Rajoelina, par la voie des urnes. (...) L'implosion au sein du camp Rajoelina est inévitable* ».

Pour le chroniqueur de *L'Express*, « *parmi les trois candidats, il [Edgard Razafindravahy] est le plus pro-Rajoelina de la première heure. Une proximité qui n'est pas née de la crise, qui n'est pas opportuniste comme celle de ceux qui réclament sa tête aujourd'hui. Les deux hommes avaient fait mano à mano, quotidien et indéfectible, pour la conquête de la mairie de Tana aux élections communales de 2007 et dans le rachat de la radio Ravenala devenue Viva en 2008. Il est vrai que Razafindravahy n'avait pas usé ses fonds de culotte sur la place du 13 mai et n'est pas allé à l'abattoir à Ambohitsorohitra, mais pas plus que Camille Vital, que Rajoelina ne connaissait ni d'Eve ni d'Adam et qu'on avait « parachuté » dare-dare par hélicoptère de sa retraite de Toliara pour remplacer Mangalaza. On lui trouve aujourd'hui des vertus treizmaïstes alors que lui-même avait déclaré dans une interview accordée à *L'Hebdo de Madagascar* qu'il n'était pas un politicien et qu'il n'avait pas d'ambitions politiques* ».

10/04 - « L'écart de voix entre Edgard Razafindravahy et le candidat arrivé deuxième est conséquent », a souligné l'un des 6 secrétaires nationaux du TGV. À l'entendre, « *la victoire du PDS d'Antananarivo est claire et nette et ne doit souffrir d'aucune contestation* ». « *La décision du congrès a été cautionnée par le président de la Transition, fondateur du parti* », précise un cadre. Répliquant aux militants qui auraient pu être ébranlés par les polémiques déclenchées par les vaincus, il se veut rassurant : « *Edgard Razafindravahy a bel et bien pris part à la lutte de 2009 mais dans un autre domaine* », souligne-t-il.

11/04 - La plateforme de soutien à Edgard Razafindravahy se met en place avec l'appui d'Andry Rajoelina. Tous les partis ayant soutenu le président de la Transition au début de « *la lutte populaire de 2009* », réunis au sein de l'UDR-C, n'ont pas répondu présents, certains ayant rejoint la plateforme de soutien à Hajo Andrianainarivelo, d'autres à celle de Jean Lahiniriko, deux candidats dissidents de l'UDR-C. « *Mais les défections ne sont pas aussi nombreuses que ça* », indique Julien Reboza, ministre de l'Eau, numéro Un du Parti social-démocrate pour la démocratie et l'union de Madagascar (PSDUM). Quant au Rassemblement du parti social-démocrate (RPSD) d'Evariste Marson, il doit réunir son congrès avant de confirmer son adhésion à la nouvelle plateforme. Pour *La Gazette*, le tableau n'est pas aussi idyllique : Andry Rajoelina finit son mandat dans une atmosphère politique lourde de trahisons. « *La république risque de tomber aux mains des « bandits d'affaires* », écrit-il.

17/04 - La désignation d'Edgar Razafindravahy provoque des remous au sein de l'équipe présidentielle. Selon *La Gazette*, le directeur général de la présidence, Mamy Ratovomalala, a été limogé pour avoir pris l'initiative de soutenir le général Camille Vital à la présidentielle. Pour le quotidien, ce départ est le signe que le cercle restreint d'Andry Rajoelina se délite. Le groupe, surnommé « *bande des 5* » est constitué du secrétaire général André Resampa, du directeur général Mamy Ratovomalala, du vice-premier ministre Hajo Andrianainarivelo, du ministre de la Communication Harry Laurent Rahajason et de l'homme d'affaires Mamy Ravatomanga (qui ap-

paraît rarement en public). Ils forment les principaux appuis techniques, politiques et financiers, avec Patrick Le-loup, conseiller de l'ombre franco-malgache. Ce cercle a commencé à voler en éclats avec la déclaration de candidature à la présidentielle d'Hajo Andrianainarivelo juste avant le congrès du TGV qui a désigné Edgar Razafindravahy, vraisemblablement sur proposition unilatérale d'Andry Rajoelina. Ce dernier aurait commis une erreur de casting et se trouverait de plus en plus isolé. Une frange du parti AVI de Norbert Ratsirahonana, éminence grise du régime, soutiendra également Hajo Andrianainarivelo. Pour *La Nation*, ce qui se passe actuellement au niveau de l'entourage immédiat d'Andry Rajoelina, relève d'une forme de désertion en plein combat. « *A l'allure où vont les choses, ces hommes du président Andry Rajoelina vont passer l'un après l'autre au fil de l'épée pour connaître les affres de la disgrâce après avoir abusé des pouvoirs étatiques et outrepassé leurs attributions respectives* », écrit le quotidien. Selon *La Nation*, le départ du jeune multimilliardaire Mamy Ratovomalala pourrait se répercuter sur la gestion des fonds de campagne du parti TGV. Nommé à ce poste après son départ du ministère des Mines en 2011, il aurait géré les grands dossiers miniers et pétroliers de la présidence, avec, cela va de soi, les rétro-commissions associées qui auraient pu servir à financer les campagnes électorales du parti TGV.

11/04 - Pierrot Rajaonarivelo dépose son dossier de candidature. Il se déclare prêt à observer la loi qui impose aux ministres candidats une démission dans les 60 jours qui précèdent le scrutin, il compte même remettre sa démission avant la date butoir du 24 mai. Le candidat se dit favorable à l'initiative de conférence malgache-malgache du FFKM dans la mesure où elle ne remet pas en cause le calendrier électoral. Pierrot Rajaonarivelo et son avocat soulignent qu'il n'existe aucune loi interdisant les bénéficiaires de l'amnistie à concourir à la présidentielle. L'amnistie signifie oubli et effacement. Aussi, ceux qui s'obstinent à évoquer cette affaire se retrouvent en infraction vis-à-vis de la loi, menacent-ils. Faisant allusion aux éventuelles prises de position politiques des chefs de région et autres fonctionnaires, Pierrot Rajaonarivelo souligne que l'administration devra rester neutre. Le candidat du MDM déclare que tous les prétendants à la magistrature suprême doivent être sur un même pied d'égalité et que l'utilisation des biens publics lors de la campagne électorale est formellement interdite. « *Le candidat Pierrot Rajaonarivelo est un citoyen modèle ayant le sens du devoir et de la confiance. Il n'est pas du genre à accaparer les pouvoirs, raison pour laquelle il jouit de la confiance totale de ses collaborateurs* », a déclaré Me Willy Razafinjato, chef de la délégation qui a déposé son dossier. C'est un vieux rêve qui devient enfin réalité pour Pierrot Rajaonarivelo, définitivement libéré du joug de Didier Ratsiraka. Les mauvaises langues ont déjà dit qu'en 2001, Pierrot Rajaonarivelo avait nourri une ambition présidentielle mais que l'amiral n'était pas prêt à lui passer la main alors qu'il était le secrétaire national du parti Arema. De même, en 2006, Pierrot Rajaonarivelo aurait souhaité s'aligner à la présidentielle mais il n'a pas été autorisé par le régime Ravalomanana à retourner à Madagascar. Pour avoir les mains entièrement libres, Pierrot Rajaonarivelo a renoncé à la direction du parti pour fonder le MDM. Ce qui lui a permis de se porter, enfin, candidat à la présidentielle.

12/04 - Andry Rajoelina incertain pour la présidentielle de 2018. Le président de la Transition a réitéré à plusieurs reprises qu'il reviendra sur la scène politique en 2018 en tant que candidat à l'élection présidentielle et qu'il est certain de pouvoir l'emporter. Les choses de son pas aussi simples... Son retour dépend en effet de l'évolution de la vie politique durant la IV^{ème} République. Sa marge de manœuvre paraît assez mince. Si Hajo Andrianainarivelo est élu en 2013, il n'est pas certain qu'il le soutiendra en 2018. En effet, candidat non-investi par le président de la Transition, le vice-premier ministre ne serait pas contraint à lui renvoyer l'ascenseur. S'agissant d'Edgard Razafindravahy, s'il est élu, là non plus Andry Rajoelina n'est pas certain qu'il lui passera le relais, en dépit des déclarations de Lanto Rakotomavo, SG sortante du parti TGV. Pour le moment, Edgard Razafindravahy n'a pris aucun engagement en ce sens et lui non plus ne manque pas d'ambition politique. Le retour d'Andry Rajoelina ne serait donc pas garanti de la part de ces « *candidats de 2009* ». Il serait encore plus difficile si le prochain chef de l'Etat est issu de l'opposition. En effet, avec l'éclatement de la mouvance Rajoelina, de nombreux analystes tablent sur l'élection de personnalités comme Pierrot Botozaza, Pierrot Rajaonarivelo ou Roland Ratsiraka. Or, il est certain que ces derniers ne soutiendront pas la candidature d'Andry Rajoelina en 2018. Ils ne manqueraient pas de mettre à profit le temps passé à la tête de l'Etat pour être réélus à la prochaine présidentielle. Il s'avère donc difficile pour homme fort de la Transition de se relancer dans une course à la magistrature suprême dans 5 ans. Le seul « *atout* » qu'il pourrait mettre à profit serait la difficulté du prochain chef de l'Etat à remettre sur pied le pays, gangrené par 4 années de crise politique et socio-économique.

20/04 - Camille Vital confirme sa candidature à la présidentielle. C'est le sixième candidat issu de l'ancien camp du président de la Transition. L'ancien premier ministre de la HAT, ambassadeur de Madagascar en Suisse et auprès des Nations Unies à Genève, est un adversaire de plus pour le candidat du TGV, Edgard Razafindravahy. D'anciens collaborateurs d'Andry Rajoelina auraient déjà décidé de rejoindre Camille Vital. Toute tentative d'un report du calendrier électoral est inacceptable, a-t-il fait savoir. Il se porte candidat en son nom propre et se défend d'être le rival du candidat officiel Edgard Razafindravahy. L'ancien premier ministre veut donner l'impression qu'il a digéré sa défaite au congrès national du TGV. Il laisse entendre qu'il a obtenu la bénédiction du président de la Transition pour cette candidature indépendante. L'officier affirme qu'il n'avait pas à discuter avec ses frères d'arme avant de prendre sa décision. « *On n'a pas besoin de consulter les militaires pour se porter candidat à une élection* », a-t-il rétorqué face à la réticence de certains éléments de forces de l'ordre. « *Je suis retraité et devenu un simple citoyen qui a des droits* », a-t-il ajouté.

Mouvance Ravalomanana - L'épouse de l'ex-chef de l'Etat désignée candidate

09/04 - Tojo Ravalomanana est inéligible. Le fils de l'ancien président n'a que 33 ans, alors que la Constitution de la IV^{ème} République, sur laquelle seront fondés les scrutins, stipule que l'âge minimum est de 35 ans. Mamy Rakotoarivelo avait nommé Tojo Ravalomanana comme étant l'un des proches de l'ancien président qui pourrait porter les couleurs de sa mouvance lors de la présidentielle.

13/04 - Une vingtaine de membres du TIM se rend en Afrique du Sud pour discuter avec l'ancien président de la position du parti. S'il n'a jamais rejeté le principe de sa participation aux prochains scrutins, il a toujours soutenu que le boycott pourrait être une éventualité tant que l'ancien président ne revient pas au pays. Mamy Rakotoarivelo demande aux militants de « *faire preuve de solidarité et de respecter les décisions* » qui sortiront de la réunion. L'enjeu semble être l'unité du parti face à la désignation éventuelle d'un candidat qui ne ferait pas l'unanimité. Les cadres du parti susceptibles d'être désignés comme candidats ont reçu la consigne de préparer leur dossier. Pour l'instant, aucun nom de favori n'émerge du lot de candidats potentiels. Celui du pasteur Lala Rasendrahassina, président de la FJKM, revient encore avec insistance, même si Mamy Rakotoarivelo insiste sur l'impossibilité d'une telle éventualité.

15/04 - Lalao Ravalomanana dans la course à la présidentielle. Après une réunion avec les dirigeants de son parti en Afrique du Sud, l'ancien président a arrêté son choix sur son épouse, Lalao, pour conduire son parti à l'élection présidentielle. Reste à savoir si la Cour Electorale Spéciale va valider sa candidature car il faut normalement avoir séjourné 6 mois à Madagascar avant la fin de la date du dépôt de candidature pour être éligible alors que Lalao Ravalomanana est de retour dans la Grande Ile depuis quelques semaines seulement. Les partisans de Marc Ravalomanana seront présents aux législatives et aux communales. « *Nous boycotterons le scrutin si l'on refuse le dossier de notre candidate* », déclare Mamy Rakotoarivelo. L'ancien président est ainsi arrivé à imposer sa position aux membres de sa mouvance, dont certains avaient quelques velléités de se présenter sans son consentement. Il a par ailleurs fait connaître sa décision de ne rentrer au pays qu'après les élections. Avec ces annonces, la mouvance se repositionne sur l'échiquier politique à la veille des élections. Les décisions ont été prises au moment de l'arrivée à Madagascar du médiateur Joaquim Chissano et la veille de la réunion « *préparatoire* » en vue d'une « *réconciliation* », organisée par le FFKM, alors que l'ancien président Ratsiraka a annoncé son retour pour stimuler cette rencontre.

16/04 - RFI écrit⁷ : C'est donc un choix risqué qu'a fait l'ex-chef d'Etat, mais c'est un choix tactique. Sa femme a de nombreux atouts et l'élection n'est pas à l'abri d'un report. Ce nom, à Madagascar, tout le monde le connaît. De quoi compenser quatre ans d'absence du pays et un éventuel démarrage tardif d'une campagne électorale. D'autant que l'ancienne première dame est ici bien moins polémique que son mari. Celle que beaucoup de Malgaches continuent de surnommer « *Neny* » (« *Maman* ») est surtout connue pour ses œuvres caritatives et religieuses. Elle n'a jamais occupé de poste politique. Pourtant, Lalao Ravalomanana a toujours été aux côtés de l'ancien président. Avec lui, elle a fondé le groupe Tiko. La nommer candidate, c'est donc l'assurance d'une fidélité pour Marc Ravalomanana, la promesse qu'il ne sera pas trahi. Lalao sera sa marionnette, prédisent même certains analystes. Sans accord politique ou report du scrutin, le clan Ravalomanana ne pourra donc pas espérer revenir au pouvoir. Et rien n'est perdu pour l'épouse de l'ancien président puisque un report du scrutin présidentiel est évoqué. Ce qui permettrait à Lalao Ravalomanana de valider les 6 mois de résidence, et laisserait aussi le temps à Marc Ravalomanana de remettre sa mouvance en ordre de bataille.

Pour l'AFP⁸, La candidature de Lalao Ravalomanana à la présidentielle pose un problème politique majeur. Son retour à Madagascar le 12 mars a en effet été accepté par le régime de Transition à l'unique condition qu'elle s'abstienne de toute activité politique, condition qu'elle a respectée jusqu'ici. « *Il y a des risques que le régime en place n'accepte plus la présence de Lalao. Elle pourrait être expulsée manu militari. Andry Rajoelina va réagir, il ne va pas se laisser faire, il y a des risques de querelles entre les deux camps* », estime un observateur. « *La mouvance Ravalomanana pousse Lalao à violer les termes de la convention validée par la SADC* », déclare le ministre de la Communication, Harry Laurent Rahajason. « *Si la candidature de Lalao Ravalomanana n'est pas validée, on risque de boycotter les élections* », menace son représentant, Mamy Rakotoarivelo. Selon des analystes, ces menaces sont un calcul politique, à 15 jours de la clôture des dépôts de candidatures. « *C'est un nouveau test pour le pouvoir de Transition, c'est une manière pour la mouvance Ravalomanana de jouer les martyrs. Tout dépendra de la Cour électorale spéciale et de son interprétation de la notion de résidence* », explique le juriste Jean-Eric Rakotoarisoa. « *Au regard de la loi, elle ne peut pas se présenter, mais en matière politique, on peut toujours trouver un consensus, en dehors du cadre légal* », avance de son côté Hery Rakotomanana, juriste et expert électoral.

⁷ Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/36/86/448497/85691538.pdf>

⁸ Cf. Blog Justmad - <http://p1.storage.canalblog.com/15/92/448497/85692281.pdf>

Dans le camp de l'ancien président, on évoque un sondage confidentiel réalisé en mars par un cabinet américain pour le compte de son parti, qui indiquerait qu'en l'absence de « Marc », « Lalao » est celle qui a le plus de chances de l'emporter. « Elle sera élue au premier tour », ont crié ses partisans devant la Cour électorale spéciale lors du dépôt officiel de son dossier de candidature. Un slogan déjà utilisé par Marc Ravalomanana pour les élections présidentielles de 2001 et de 2006, qu'il avait remportées.

16/04 - « Lalao Ravalomanana a bluffé tout le monde », titre La Gazette. On savait, dès le début, que la demande insistante des proches de l'ex-président de faire revenir Lalao Ravalomanana au pays, était un leurre. La raison invoquée, à l'époque, était que celle-ci devait se rendre au chevet de sa mère mourante. N'y avait-il pas un accord, élaboré par la SADC, selon lequel l'ex-première dame avait déclaré, avant son départ d'Afrique du Sud, s'engager à s'abstenir de faire des déclarations ou tenir des meetings politiques ? Le quotidien conclut : « Désigner ainsi sa femme, c'est déjà prétendre ou vouloir réincarner, sinon réveiller une certaine forme de monarchie... (...) et dans l'hypothèse où la CENIT et la CES ne valideraient pas la candidature de Mme Ravalomanana, des débordements ne sont pas à écarter ».

La candidature de Lalao Ravalomanana défendue par le GTT International basé à Genève. Il estime qu'un « environnement électoral favorable doit être instauré car les élections, dans leurs formes et conditions actuelles, ne sont pas du tout des élections transparentes et acceptées par tous ». Il se déclare également persuadé « que la seule solution pérenne pour apporter la paix sociale réside dans le dialogue malgache-malgache initiée par le FFKM ». Pour l'organisation de la diaspora, les conditions d'organisation des élections actuelles « sont fabriquées et destinées spécialement à favoriser et légitimer les putschistes et leurs complices ».

17/04 - « Le président Ravalomanana est encore en train de réfléchir sur son retour, avant ou après les élections », déclare Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès et chef de délégation de la mouvance, de retour d'Afrique du Sud avec la délégation qui a rencontré l'ancien président pour décider de la candidature de l'ex-première dame. Cette déclaration brouille les cartes sur la véritable intention de Marc Ravalomanana, qui avait déclaré encore tout récemment renoncer à rentrer avant les élections. La déclaration risque d'être mal accueillie par les acteurs politiques et les parties prenantes à la feuille de route. Le rassemblement du Magro avait été grandement affecté par l'annonce du non-retour de Marc Ravalomanana. Une partie de ses supporters s'était même opposés bruyamment à la candidature de son épouse. Ceux qui ne jurèrent que par le retour de Marc Ravalomanana persistent à vouloir boycotter les consultations populaires si l'ancien chef d'État n'est pas de retour au pays.

17/04 - La mouvance Ravalomanana se livre à une bataille sur la situation juridique de sa candidate. L'objectif est de parvenir à prouver devant la CES qu'elle répond au critère de 6 mois de résidence. L'ancien président aurait engagé des avocats pour défendre les intérêts de son épouse. Les observateurs s'interrogent également sur l'entité qui va présenter Lalao Ravalomanana dans la course à la magistrature suprême. Le parti TIM fait, en effet, l'objet d'un litige au niveau du ministère de l'Intérieur. Raharinaivo Andrianantoandro revendique la propriété de l'ancien parti majoritaire, tout comme les partisans de Marc Ravalomanana. La mouvance Ravalomanana se prépare à surmonter cet obstacle en régularisant la plate-forme « Mouvance Ravalomanana ».

26/04 - Dépôt officiel de candidature de Lalao Ravalomanana. Un casse-tête pour le régime. « Nous remercions tous Dieu. La candidature de « Neny » [épouse de « Dada », en référence à Marc Ravalomanana] vient d'être déposée. Je suis prête à apporter ma contribution à la Nation », a déclaré Lalao Ravalomanana à la sortie de la Cour électorale spéciale (CES), devant ses partisans. L'ex-première dame s'est limitée à une brève déclaration. Elle a laissé aux dirigeants de la mouvance le soin de répondre aux questions sur sa candidature. « Si nous déposons notre candidature, c'est que nous sommes sûrs que celle-ci sera validée », a avancé Mamy Rakotoarivelo, président du Congrès et chef de délégation de la mouvance pour écarter les questions en suspens autour du sort de l'épouse de l'ancien président. Le président de la Chambre basse a mis dans la balance les sanctions de l'UA contre la disposition relative à la résidence physique de 6 mois, qui risque d'handicaper Lalao Ravalomanana. « Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA demande à ce qu'on ne rejette pas certaines candidatures, même si on n'a pas précisé le cas de Lalao Ravalomanana. Certains sont sanctionnés à cause d'un coup d'État, mais on peut prendre des mesures pour que tout le monde puisse se présenter aux élections », a-t-il soutenu. Mamy Rakotoarivelo a mis en avant la Constitution et la feuille de route pour esquiver les termes de l'accord entre la famille Ravalomanana, le régime et la Troïka. Celui-ci interdit à l'épouse de l'ancien président de faire de la politique. « Nous avons notre Constitution (...) Il faut également respecter la feuille de route », a-t-il rétorqué, faisant allusion au retour des exilés. La Gazette note que Mamy Rakotoarivelo a pris la parole, en violation du récent décret qui interdit aux ministres et chefs d'institutions d'intervenir publiquement en faveur d'un candidat.

29/04 - Lalao Ravalomanana donne rendez-vous à ses partisans au Magro le 4 mai. La mouvance invite la foule à venir en masse, que le dossier de sa candidate soit retenu ou recalé la veille par la CES. En cas de rejet du dossier, la mouvance Ravalomanana serait balayée de la présidentielle, à moins d'avoir réservé un dauphin parmi les 48 candidats. Les observateurs craignent la survenue de troubles liés à la disqualification de certains candidats d'envergure. Didier Ratsiraka, qui dispose encore d'une masse partisane conséquente, se trouve dans la même

situation que Lalao Ravalomanana concernant la condition de présence de 6 mois sur le territoire. Recaler le dossier la candidate de la mouvance Ravalomanana pour ce motif obligerait la CES prendre la même mesure contre l'Amiral qui deviendrait un allié d'infortune pour Lalao Ravalomanana, note *Tananews*. « *Nous sommes tous des personnes responsables et les politiciens sont responsables des actes des personnes qu'ils dirigent. Il ne faut surtout pas que des événements de troubles surviennent en cette période de préparation aux élections et nous veillerons à ce que l'ordre prévale* », prévient le général Richard Ravalomanana.

Candidature surprise de Didier Ratsiraka

28/04 - Didier Ratsiraka, qui a gouverné pendant plus de 20 ans, fait déposer son dossier de candidature à la présidentielle. Agé de 76 ans et à la santé chancelante, l'ancien chef de l'Etat, qui vise ainsi un troisième mandat, est rentré définitivement au pays le 18 avril après un exil de 11 ans en France. Il avait été contraint de quitter le pouvoir en 2002 après avoir refusé dans un premier temps sa défaite à l'élection présidentielle de 2001 face à Marc Ravalomanana. « *Deba* » (le grand homme), a été condamné par contumace en 2003 à 10 ans de travaux forcés pour détournement de fonds mais Andry Rajoelina, a déclaré à plusieurs reprises que l'amiral pouvait rentrer au pays. La CES aura à décider de l'application ou non de la condition de 6 mois de résidence au pays, que ne remplit pas non plus Lalao Ravalomanana. La CES devra faire connaître au plus tard le 3 mai si elle les accepte. La candidature de l'ex-président pourrait expliquer, en partie, le retrait de son ancien premier ministre, Tantely Andrianarivo. Elle risque d'avoir un impact sur la stratégie d'autres candidats comme Pierrot Rajaonarivelo, ministre des Affaires étrangères, ou de son neveu, Roland Ratsiraka, vice-président du CST, tentés de pêcher des voix dans le réservoir de l'ancien parti présidentiel Arema. Pour *La Nation*, cette candidature est « *une insulte au peuple malgache* ». Lors d'une conférence de presse il déclare : « *Peut-être que le fait que je me présente à cette élection, est de nature à clarifier certaines choses. Il n'est pas interdit de vaticiner à 76 ans. C'est le lot des vieux schnocks. Je pense que je peux apporter encore quelques services à ce pays. Lors de ce dialogue malgacho-malgache [initié par le FFKM, qui doit reprendre le 2 mai], j'apporterai humblement une, deux, peut-être trois solutions que j'estime pérennes, efficaces, durables, démocratiques, consensuelles pour sortir le pays de cette crise qui n'a que trop duré* ».

29/04 - Didier Ratsiraka affirme remplir les conditions pour prétendre à la magistrature suprême : « *Je n'ai pas de carte de résident en France, j'ai payé depuis 2011 mes loyers à Ambohitrahaha [son ancienne résidence près de Toamasina], de plus j'ai réclamé depuis 2012 que l'Etat m'attribue une résidence en tant qu'ancien chef d'Etat, mais jusqu'ici, je n'ai obtenu aucune réponse* ». L'ancien président se défend en parlant de cas de force majeure. « *J'ai voulu rentrer en 2010, avant la tenue du référendum constitutionnel mais, j'ai été victime d'un Notam [Notice to Airmen]* », rappelle-t-il, ajoutant : « *J'ai été toléré en France, je n'ai disposé ni du titre de réfugié politique, ni celui de résident* ». L'ancien président de la République révèle à l'occasion qu'« *on* » lui aurait proposé 1,5 million d'euros pour signer la feuille de route. Il avance qu'il a toujours été opposé au processus initié par la SADC, en raison des nombreuses contradictions du texte proposé. Il a rappelé qu'il n'est pas opposé au retour de tous les exilés politiques, y compris Marc Ravalomanana.

Autres candidatures

24/04 - Monja Roindefo candidat sous les couleurs du Monima. L'ancien premier ministre de la HAT appelle à la mise en œuvre effective de la neutralité, de la consensualité et de l'inclusivité du processus électoral. Il appelle la SADC et les responsables de la Transition à œuvrer pour la neutralité et le respect de la feuille de route. Il insiste sur la mise en œuvre de l'apaisement politique et social. Deux anciens premiers ministres d'Andry Rajoelina natifs de Toliara, Monja Roindefo et Camille Vital, vont donc s'affronter. Ils ont participé activement à la destitution de Marc Ravalomanana. Après la signature de l'Accord de Maputo. Norbert Ratsirahonana, conseiller influent d'Andry Rajoelina, a joué au plus fin pour mettre Monja Roindefo sur la touche et le remplacer par Camille Vital, au tempérament beaucoup plus malléable.

16/04 - Saraha Georget Rabeharisoa, chef de file du parti Vert Hasin'i Madagasikara, dépose sa candidature. A cette occasion elle souligne que son parti s'oppose à toute initiative qui pourrait entraîner le report du calendrier électoral, même si cela découle d'une recommandation du FFKM. Concernant la candidature de Lalao Ravalomanana, elle déclare : « *Sa candidature n'est pas un problème si cela est favorable à l'apaisement* ». Saraha Georget Rabeharisoa a aussi indiqué qu'aucun des dirigeants qui se sont succédé n'a voulu mettre en place la Haute Cour de Justice, ce qui a contribué à entretenir la culture d'impunité.

Bilan du dépôt de candidatures auprès de la CES

29/04 - Clôture du dépôt de candidature auprès de la CES : 49 candidats enregistrés⁹. Un chiffre record. Une première dans l'histoire des élections mais tous les dossiers ne sont pas complets et certains seront rejetés

⁹ Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/34/81/448497/86096035.pdf>

d'office. Le versement de la caution de 50 millions Ar (17.000 euros) devrait constituer un véritable blocage pour beaucoup d'entre eux. Le juriste Patrick Rajoelina explique que cette ruée est due à la non-nécessité de payer la caution : « *Le quitus certifiant le paiement de la caution auprès de la Trésorerie n'a pas été exigé* ». Le code électoral précise que la caution ne sera remboursée qu'aux candidats qui obtiendront 10 % des suffrages exprimés. Ce qui laisse supposer que bon nombre d'entre eux ne seront pas remboursés. Sur les 48 dossiers dont le dépôt a été confirmé, 30 sont présentés par un parti, une plateforme politique ou une association. Si la plupart des candidats avancent comme motivation un élan citoyen, une dizaine d'entre eux évoquent une inspiration divine. 4 femmes sont en compétition. Comme dans toutes les élections qui se sont succédées à Madagascar, on constate la présence de candidats méconnus de la scène politique, inexistantes sur les réseaux sociaux, ne possédant aucun site web et n'ayant la moindre notoriété. Des candidats ne sont pas encore amnistiés et deux candidats risquent la disqualification. Et ces deux personnalités ne sont pas des moindres. Albert Zafy a écarté toute présentation ou soutien d'un candidat.

La Gazette invite le Bianco à procéder à des investigations minutieuses sur l'origine des fonds réunis et la situation fiscale des candidats.

Pour *Tribune*, « *Le spectacle de course au dépôt de candidature donné par les politiciens est affligeant, et illustre le côté folklorique de notre classe politique. Mais combien peuvent-ils prétendre avoir les moyens de faire campagne en ratissant le territoire ? Mais combien peuvent-ils prétendre avoir l'assise populaire nécessaire pour avoir un score correct, même si le but n'est pas la victoire finale ? Et surtout, et non des moindres, combien ont réellement été capables de déposer la caution ? (...) Parmi les petits candidats qui ont payé la caution, on peut soupçonner certains d'avoir été sponsorisés par un plus gros candidat pour favoriser l'émiettement des voix, en particulier dans certaines régions. D'autres peuvent tenter de faire les intéressants pour monnayer leur soutien au deuxième tour, ou lors du prochain gouvernement* ».

Pour le juriste Jean-Eric Rakotoarisoa : « *Cette pléthore de candidats à l'élection présidentielle, qui ridiculise notre pays, ne fait que confirmer que notre société politique est loin d'avoir atteint le stade de la maturité. Manifestement, beaucoup de ces candidats ont confondu la fonction de Président de la République avec celle de Président de Fokontany. Ce n'est pas en battant le record mondial de candidats à une élection présidentielle que l'on instaurera la démocratie. Si la refondation de l'État est une nécessité, mais c'est un travail à long terme, celle de la classe politique n'est pas en reste* ».

Pour *La Gazette*, il n'y a en définitive que 6 candidats « sérieux » : Camille Vital, Hajo Andrianainarivelo, Pierrot Rajaonarivelo, Lalao Ravalomanana, Edgar Razafindravahy et Didier Ratsiraka.

Face au nombre de dossiers de candidature enregistrés, la juriste Sahondra Rabenarivo, membre du SeFaFi, conclut à une faillite de l'assainissement de l'espace politique. Elle pointe du doigt la loi sur les partis et celle relative au statut de l'opposition « diluées » par le parlement, les rendant « ineffectives », avec des partis s'apparentant à des « groupuscules » et centrés sur une personne. Elle évoque la défaillance du code électoral qui n'a pas limité l'éligibilité des candidats à l'appartenance à un parti existant et sérieux.

Revenant sur les propos tenus par certains candidats, *Sobika* ironise : « *Jamais encore Dieu n'a été aussi bienveillant à l'égard de Madagascar. Aurait-il des fois oublié ce peuple, que pour rattraper l'oubli, il le comble de bienfaits à cette occasion ? Ils ne sont pas moins de 10 à avoir déclaré des propos identiques à peu de chose près, une mission personnelle divine dans le but de sauver le peuple et le pays. En quelque sorte Dieu leur est apparu individuellement pour confier à chacun la mission de conduire le peuple. Hallucinant que d'avoir une dizaine d'envoyés spéciaux ! (...) Dans cet affrontement de choc quelle chance reste-t-il aux moyennes pointures qui n'ont entendu que la voix du 'peuple' ?* ».

30/04 - La CENIT a sorti un prototype du bulletin unique. Dans l'hypothèse (peu probable) où les 48 candidats serait retenus, il mesurerait 1,20 m. « *Le format du bulletin sera une fiche unique* », souligne le directeur de cabinet de la CENIT, qui écarte la formule du carnet unique qui regrouperait tous les candidats en raison de leur nombre. Depuis que le code électoral, voté en 2012, a établi l'utilisation du bulletin unique, la question de l'éducation citoyenne pour son utilisation inquiète l'opinion. Une stratégie d'information a été mise au point, elle s'appuierait essentiellement sur les 21 organisations de la société civile en charge de l'éducation pré-électorale et de l'observation des élections. L'ordre des candidats sur le bulletin unique se fera par le biais d'un tirage au sort en présence des candidats.

► Relance contestée du dialogue malgacho-malgache à l'initiative du FFKM

02/04 - Le FFKM reprend du service¹⁰¹¹¹². Le culte commémoratif des événements de 1947, célébré le 29 mars, a été l'occasion pour les chefs d'Eglise d'annoncer une réunion des différentes forces politiques et des composantes de la société civile. « *Nous consulterons, à partir du 18 avril, les acteurs politiques et toutes les forces vives de la*

¹⁰ Cf. Blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/92/05/448497/85572076.pdf>

¹¹ Cf. Blog Justmad - <http://p7.storage.canalblog.com/75/28/448497/85470547.pdf>

¹² Cf. RFI - <http://www.rfi.fr/emission/20130421-toavina-ralambomahay-analyste-politique-auteur-madagascar-une-crise-interminable>

nation qui nous ont sollicités pour mener la mission de réconciliation », a déclaré Mgr Odon Marie Arsène Razanakolona, archevêque d'Antananarivo et président en exercice du FFKM. Depuis sa décision de répondre aux sollicitations d'une partie de la classe politique et de la société civile de prendre en main la réconciliation nationale, le 22 novembre, le FFKM a cultivé le mystère sur sa stratégie d'action. « *Durant cette première journée, nous nous entretiendrons avec les acteurs politiques ou non qui avaient déjà discuté avec la branche œcuménique d'observation de la vie nationale (Le Sefip)* », a expliqué l'archevêque. Hormis le fait que les consultations seront menées par les quatre chefs d'Église composant la confédération, la teneur des discussions n'a pas été révélée. « *Nous procéderons par étape* », a tempéré le pasteur Gilbert Randrianirina, ancien secrétaire général du FFKM. Durant ce premier rendez-vous, le FFKM fera état des suggestions faites par diverses entités au Sefip depuis novembre 2012. « *La constante évolution de la situation nous pousse à reconsidérer les suggestions qui nous ont été soumises* », a indiqué le pasteur Randrianirina. « *Les chefs d'Église recueilleront ainsi les nouvelles suggestions de ceux qui les avaient sollicités pour mener la réconciliation, mais également de ceux qui participeront à la consultation, le 18 avril* », a-t-il ajouté. « *Nous voulons éviter toute connotation tendancielle dans la mission de réconciliation de l'Église* », a tenu à préciser le pasteur. La prudence semble de mise parmi les dirigeants des Églises, afin que les sympathies politiques de certains n'entachent leur médiation et leur ambition de réconcilier les Malgaches, particulièrement les politiciens, comme cela s'était produit au début de la crise, en 2009. Pour mieux marquer sa neutralité, le FFKM ne prendra pas la feuille de route comme base de travail. « *La position officielle de l'Église s'est toujours démarquée de la feuille de route* », a souligné le pasteur Randrianirina, ajoutant que « *des signataires et des non-signataires de la feuille de route participeront au processus de réconciliation* ». L'annonce de ce dialogue a été faite en présence de nombreux membres du gouvernement et de l'opposition.

Pour *Tribune*, la tâche s'avère difficile car les uns et les autres ont une idée bien tranchée sur la manière de sortir de la crise. Mamy Rakotoarivelo a avoué que si la feuille de route n'est pas appliquée dans son intégralité et que Marc Ravalomanana demeure en exil, la mouvance qu'il dirige ne présentera pas de candidat à la présidentielle. Didier Ratsiraka jubile : il pense à la concrétisation de « *son Sommet à 4* » dans la capitale sous l'égide du FFKM. La mouvance Zafy, quant à elle, s'en tient à sa proposition formulée il y a plusieurs mois, consistant en la tenue préalable d'un référendum constitutionnel. Le Sefip, a collecté plus de 150 propositions de sortie de crise. Cette initiative n'aura-t-elle pas des conséquences sur ce calendrier électoral et dans quelle mesure elle n'interfère pas sur les fonctions et tâches du CRM ? Accessoirement, certains s'interrogent sur les sources de financement d'un tel rassemblement. Le Comité de Suivi et Contrôle de la Feuille de route (CSC) fait montre de prudence, l'initiative du FFKM ne s'inscrivant pas du tout, selon *La Gazette*, dans la feuille de route qui devrait conduire vers la sortie de crise. Le patron du CSC, le pasteur Péri Rasolondraibe, reste évasif : « *Pour le moment, nous ne pouvons rien dire sur cette médiation du FFKM et sa portée. On verra* », a-t-il confié.

12/04 - Beaucoup s'interrogent sur les objectifs du FFKM à l'approche du scrutin présidentiel, estime *La Gazette*, pour qui il existe un flou autour des tenants et aboutissants de cette réunion. Les Églises se positionnent en facilitateurs, afin de permettre aux 180 groupements invités de trouver un consensus. Un membre du Sefip souligne qu'il leur appartiendra de déterminer si les élections seront maintenues ou repoussées, ainsi que la recherche des voies et moyens de mise en œuvre des résolutions adoptées. De quoi inquiéter la communauté internationale car le résultat de cette réunion est imprévisible et pourrait déboucher sur des solutions en contradiction avec la feuille de route, telle que la mise en place d'une « *Transition bis* ». Le FFKM n'est pas en mesure de financer cette rencontre mais les participants contribueront financièrement à son organisation et il se dit qu'Andry Rajoelina figure parmi ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Une rencontre récente entre l'archevêque d'Antananarivo Odon Razanakolona et Andry Rajoelina aurait porté sur ce sujet et elle aurait abouti à l'autorisation d'utiliser les locaux du Centre de Conférences International d'Ivato (CCI). L'initiative du FFKM pourrait servir les intérêts du président de la Transition et de son rival Marc Ravalomanana, en remettant en cause le calendrier électoral. Si le premier assiste à l'effritement de sa mouvance en raison de son absence dans la course électorale, l'exilé d'Afrique du Sud quant à lui refuse de faire confiance aux leaders de sa mouvance et se refuse à désigner son candidat à la présidentielle. L'avènement d'une nouvelle transition ou d'une nouvelle donne mettrait fin à la feuille de route et pourrait redistribuer les cartes, en permettant éventuellement à Andry Rajoelina et à Marc Ravalomanana de se porter candidats à la présidentielle.

Vers un face à face FFKM/CRM ? *Ma-Laza* se félicite de l'initiative du FFKM dont l'unité a enfin été retrouvée, après la crise de 2009. Réconciliation, grand pardon, repentance collective : autant d'intentions louables mais les choses vont commencer à se corser lorsqu'il sera question des voies et moyens pour la sortie de crise. Une seconde transition ? Une transition corrigée et améliorée ? Les chefs d'Église entretiennent le flou sur la tenue des élections. Tout porte à croire qu'ils n'en font pas grand cas. Ils n'ont d'ailleurs pas mentionné la feuille de route ni le calendrier électoral dans leur communiqué. Le FFKM lance son initiative au moment où le CRM élit son président. Le FFKM et le CRM vont se trouver en concurrence sur le dossier réconciliation et sortie de crise. Les Églises ont refusé de s'aligner sur les organisations de la société civile, ne voulant pas remettre en question leur stature de « *raïamandreny* ». La communauté internationale se trouve ainsi confrontée à une situation complexe. Elle ne jure que pour la tenue des élections comme moyen le plus légal de sortir Madagascar de la crise et ne jure que par la feuille de route. Mais voilà, pour le FFKM, la Bible reste la feuille de route et il est faux de croire que hors de celle-ci, il n'y a point de salut. Pour le FFKM, les choses sont limpides, le salut c'est lui, conclut *Ma-Laza*.

La Gazette écrit : « A vrai dire, le FFKM semble s'imposer face au CRM sur toutes les lignes, de la méthodologie de travail aux moyens logistiques et ressources humaines. (...) L'inégalité est flagrante entre les deux entités tant sur le plan de la notoriété que celui de la crédibilité. En effet, qu'on le veuille ou non, la parole d'un chef d'Eglise l'emporte a priori sur celle d'un chef militaire aux yeux des Malgaches. Sur le terrain, les écarts sont énormes entre le CRM et le FFKM. En effet, le CRM, qui se limite en quelque sorte aux Raiamandreny Mijoro et Finona ou bien au CNOSC, les seules organisations qui ont réellement des représentants dans chacune des 22 régions, n'a pas du tout l'envergure du FFKM. Ce dernier a des ramifications jusqu'aux moindres recoins du pays ».

13/04 - Didier Ratsiraka fait part de son intention d'assister au dialogue-malgacho-malgache. « J'ai décidé de rentrer à Madagascar, en chair et en os, bien vivant malgré l'annonce de mon décès dans un certain nombre de sites Internet aujourd'hui (...) Je vais m'installer à Madagascar. Comme il y a un dialogue malgacho-malgache qui a été patronné et sponsorisé par le FFKM et que je suis à l'origine de ce sommet, sans vanité d'auteur, je crois qu'il serait de bon ton que je sois présent durant cette période », a-t-il déclaré sur RFI. Didier Ratsiraka ambitionnerait même de diriger la nouvelle transition. L'ancien président doit débarquer à Madagascar le 18 avril, jour de l'ouverture de la rencontre préliminaire des 180 entités et formations civiles et politiques qui ont déposé des propositions de sortie de crise en juillet-août 2012. *Tribune* indique que pour une partie de la classe politique, cette annonce laisse entrevoir une remise en question du calendrier électoral et l'abandon de la feuille de route. Certains redoutent que cette annonce soit suivie de celle du retour de Marc Ravalomanana. Le scénario du « ni... ni » pourrait être abandonné et remplacé par celui du « et... et », les deux principaux protagonistes de la crise revendiquant de nouveau de pouvoir se présenter à la présidentielle.

13/04 - Annonce d'une autre « conférence nationale » à l'instigation des comités de défense de la démocratie 2009 (KMD 2009). Le parti Tambatra, présidé par Pety Rakotoniaina, aura en charge l'organisation d'une conférence nationale les 11 et 12 mai à Ambositra, chef-lieu de région Amoron'i Mania. L'objectif est de raffermir la cohésion entre les membres des KMD, d'évaluer la situation par rapport aux aspirations au changement qui s'étaient exprimées en 2009 et d'établir des termes de référence à observer par la IVème République. Les acteurs du mouvement de 2009 souhaitent se constituer en organe de contrôle. Le président du Tambatra se défend d'être à la solde d'un candidat à la présidentielle. Selon Pety Rakotoniaina, cette conférence nationale n'influera en rien sur le calendrier électoral. *Tribune* s'interroge sur le sens donné à cette nouvelle initiative qui coïncide avec les congrès des partis et l'annonce du dialogue malgacho-malgache piloté par le FFKM.

15/04 - Le Mouvement des leaders religieux HMF milite pour le report des élections. Les pasteurs Roger Randriamisata, Philibert Ramamonjisoa et Maurice de Dieu Rafanomezantsoa se montrent très critiques à l'encontre de la CENIT et de sa présidente, accusée de partialité, car « membre du conseil d'administration d'une société d'un homme d'affaires proche du président de la Transition ». De même, la Cour Electorale Spéciale (CES) est montrée du doigt. Le président de la HCC, qui est aussi le président de la CES, est plus particulièrement ciblé, cité comme figurant dans la liste des auteurs de coup d'Etat de 2009. Pour le HMF, il est impératif de procéder d'abord à la réconciliation nationale. La feuille de route est vilipendée, plus spécifiquement sa mise en œuvre. Si les autorités persistent dans la voie actuelle, le Mouvement menace d'organiser des manifestations de rue.

16/04 - « Il n'est nullement question d'un report des élections dans le processus de réconciliation du FFKM », souligne son secrétaire général. Il explique que le FFKM ne prévoit pas de toucher au processus en cours. « Seule la réconciliation prime pour le FFKM », précise-t-il, prévenant que ce sera une longue procédure, indépendante de toute échéance et calcul politique. Des déclarations qui rassurent les politiciens, réservés sur cette consultation. « Nous sommes ouverts à tous les débats », déclare Lanto Rakotomavo, secrétaire générale du TGV, qui réfute pourtant toute idée de toucher au processus de sortie de crise, particulièrement au calendrier électoral. Une position qu'elle partage avec la plupart des candidats à la présidentielle. Une partie de la classe politique souhaite cependant profiter de l'occasion pour faire valoir son approche et négocier d'autres alternatives. « Notre objectif est de résoudre la crise par le biais du dialogue malgacho-malgache », déclare Marcel Miandrisoa, chef de délégation de la mouvance Zafy. Cette dernière insiste sur l'organisation d'un référendum constitutionnel avant tout autre scrutin. Didier Ratsiraka, dont le retour est confirmé pour participer à la rencontre, a d'ores et déjà affirmé « avoir deux ou trois solutions pour la sortie de crise ». Les spéculations laissent également entrevoir la probabilité que cette réunion accouche d'une résolution pour une nouvelle Transition.

16/04 - Initiative du FFKM : « un aventurisme qui peut coûter cher », pour Le Courrier, qui écrit : « Les propos tenus par les partisans des ex-présidents Ratsiraka et Zafy laissent les observateurs dubitatifs quant au véritable objectif d'une telle réunion. En effet, pourquoi avoir attendu que les dates des élections soient définitivement fixées pour remettre en cause en sourdine le processus électoral en arguant des arguments fallacieux au nom du « fi-havanana et de l'apaisement » ? Pour beaucoup, la rhétorique ne tient pas la route car on subodore que l'on veut mettre en œuvre une 2ème transition du type 1991. Par ailleurs, pourquoi le FFKM n'a-t-il pas décidé de le faire en temps voulu, avant la signature de l'actuelle feuille de route ? (...) Le FFKM sera responsable, tout comme en 2009, si des troubles éclatent en cas de report des élections, car des forces qui militent pour l'extra-constitutionnalité sont en train de reprendre la main pour proroger cette transition. (...) Pour beaucoup, une coali-

tion formée du Vonjy Aina, de Zafy Albert, de Didier Ratsiraka, de l'Escopol et d'Andry Rajoelina, milite dans ce sens, pour mettre en forme une autre transition de 24 mois. Bref, ce qu'on appellera un autre coup d'Etat. (...) On se demande également de quelle réconciliation il s'agit, alors que le pays n'a vécu aucune guerre civile ni aucun génocide depuis son indépendance. Le FFKM devrait tout d'abord se pencher sur la situation morale et la préservation des bonnes mœurs de ses ouailles avant de s'occuper de la politique qui n'est pas de son ressort ».

19/04 - Premières propositions du FFKM : transition neutre, pleins pouvoirs au premier ministre. Le conclave a réuni plus d'une centaine d'entités politiques. Les 6 commissions réclament la mise en place d'une nouvelle transition neutre. Certaines proposent la mise en place d'une présidence collégiale composée de Marc Ravalomanana, Didier Ratsiraka, Albert Zafy et Andry Rajoelina. D'autres optent pour la mise en place d'un gouvernement neutre dirigé par un premier ministre doté des pleins pouvoirs. Le remplacement des chefs de région par des administrateurs civils est évoqué. Certains participants préconisent l'organisation d'une élection constitutionnelle avant le premier tour de la présidentielle. Trois propositions seraient soumises à référendum : une Constitution pour un Etat unitaire, une pour un Etat fédéral et une pour un régime parlementaire. Les commissions se prononcent pour la mise en œuvre de l'apaisement, de la vérité et de la réconciliation. Une réconciliation qui devrait commencer par les 4 principaux protagonistes de la crise, qui doivent reconnaître leurs erreurs, se repentir et consentir à se pardonner mutuellement. Les commissions exigent le retour de tous les exilés politiques.

La restitution des travaux des commissions sera adressée aux 35 régions du FFKM pour examen, puis centralisées pour une conférence au sommet de 3 jours courant mai, qui élaborera la résolution finale. Le FFKM s'apprête à résister à l'offensive de la communauté internationale qui redoute déjà une mise en cause de la feuille de route. L'idée d'une nouvelle transition ou du prolongement de la transition en cours, « *mais avec des réaménagements* », n'a pas été contestée de manière vigoureuse. L'idée d'une nouvelle transition revient cependant en force, accordant un rôle particulier aux quatre chefs de file. *L'Express* estime qu'un tel scénario pourrait donner une opportunité à Marc Ravalomanana de revenir au pays. Andry Rajoelina pourrait se rallier à cette nouvelle approche, lui qui se trouve en difficulté du fait de la défection de ses principaux collaborateurs. Alain Ramaroson, membre du CST, affirme que l'initiative du FFKM de réconcilier les formations politiques est louable mais que l'absence de Marc Ravalomanana limite sa portée. Didier Ratsiraka, de retour au pays avec toute sa famille, a participé à la rencontre, de même que Zafy Albert et Andry Rajoelina. Pierrot Rajaonarivelo, Roland Ratsiraka et Monja Roindefo, méfiants vis-à-vis de cette rencontre, ont brillé par leur absence. Pour *Ma-Laza*, cette réunion préliminaire constitue un test pour le FFKM. Un ballon sonde qui lui permettra de mesurer sa crédibilité et son autorité. Les chefs d'institutions et les leaders d'opinion étaient presque tous présents. Et les 4 chefs d'Eglise ont montré qu'il faut compter avec eux. Un succès qui fait de l'ombre au CRM, institution légale qui ne pourra, dans sa composition actuelle, enclencher un vrai processus de réconciliation.

20/04 - Des partisans de la feuille de route et de l'actuel calendrier électoral tirent à boulets rouges sur la démarche du FFKM, dont les premières propositions suggèrent une nouvelle Transition. Fatma Samoura, représentante-résidente du PNUD s'est déclarée opposée à cette perspective, rappelant que le FFKM avait échoué dans sa précédente tentative de médiation et qu'il avait dû faire appel à la SADC. « *Ceux qui ont provoqué la crise ne sont pas les mieux placés pour la résoudre* », a-t-elle insisté, égratignant au passage la classe politique. Le chargé d'affaires allemand est intervenu dans le même sens, traitant les initiateurs de ce projet d'« *irresponsables* ».

22/04 - L'Eglise entend également réconcilier les militaires, selon l'archevêque d'Antananarivo qui préside le FFKM. « *L'Eglise n'a pas du tout laissé de côté les militaires mais demande quelques temps pour se pencher de leur cas. Nous avons conscience de ce qui se passe au niveau des militaires* », affirme Mgr Odon Razanakolona. Contrairement à ce que les chefs militaires soutiennent, les hommes en treillis sont minés par des dissensions d'ordre politique, écrit *La Nation*.

Andry Rajoelina se dit opposé à la mise en place d'une nouvelle Transition. « *Nous ne voulons pas de cette nouvelle Transition. La vie des Malgaches n'est pas un jeu !* » déclare-t-il. En revanche, l'idée d'une amélioration ou d'une retouche de la Transition n'est pas rejetée. « *Si une amélioration quelconque est nécessaire à l'organisation des élections, nous sommes ouverts à d'éventuelles discussions, mais nous n'acceptons en aucun cas l'annulation, voire la démolition de tout ce qu'on a construit, de tous nos efforts* », précise-t-il. Le président de la Transition plaide en fait pour une inversion de l'ordre des scrutins : il n'a pas renoncé à son idée d'organiser les législatives avant la présidentielle. Les chances pour lui de construire une majorité à l'assemblée sont en effet supérieures à celle de remporter une présidentielle. Déjà quatre candidats à la magistrature suprême sont issus du camp du président de la Transition. *RFI* note qu'une « *Transition bis* », l'évincerait du pouvoir. Dans le meilleur des cas, elle diminuerait considérablement ses prérogatives, soit en l'associant à d'autres forces politiques à la tête de l'Etat, soit en confiant plus d'autorité au premier ministre.

22/04 - « L'instrumentalisation des Eglises fait désormais partie de nos mœurs politiques », écrit un lecteur de La Gazette. Le dialogue « *malgacho-malgache* », initié par les Eglises du FFKM surgit alors que le train électoral lancé par la communauté internationale est sur les rails. « *La politique politicienne lance l'idée d'une « Transi-*

tion bis » et réussit à la faire passer comme le bébé du FFKM », est-il dénoncé. « Ce n'est rien moins qu'un retour à zéro. Référendum constitutionnel, sommet de la « bande des quatre », cohabitation, etc. La médiation des chefs d'Eglise aura bien mal commencée. Le FFKM a sans doute pesé les risques de s'acoquiner avec l'engeance politique, mais a été prise de vitesse par une horde de politiciens en mal de crédibilité. Les Eglises instituées viennent, par médias interposés, d'endosser involontairement (?) la paternité d'un bébé plus que gênant, le report de la présidentielle. C'est là, en effet, l'enjeu fondamental de la manœuvre. Les Eglises historiques (...) risquent d'être victimes de la vindicte populaire comme complices de la pérennisation de la crise. A qui profite le crime ? A tous ceux qui n'ont pas intérêt à des élections qu'ils ne sont pas sûrs de gagner. (...) A toute cette nébuleuse que constituent des mouvances. (...) Le forum d'Ivato a signifié une énième velléité de repousser encore une fois une sortie de crise. (...) Qui osera endosser la responsabilité de l'apocalypse qui suivra le report des élections ? Qui osera annoncer qu'il va falloir revenir à la case départ ? Celui ou ceux qui auront été assez fous pour se jouer du FFKM et des sentiments religieux des Malgaches ».

22/04 - « La démarche du FFKM serait une opportunité pour Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina d'envisager à nouveau la conquête de la magistrature suprême », estime Tananews. Les deux protagonistes sont perdants à travers leur convention commune de ne pas se présenter aux élections. Le président de la Transition a dû passer le flambeau à un second couteau, tandis que Marc Ravalomanana reste bloqué en Afrique du Sud alors qu'il espérait pouvoir rentrer au pays après avoir annoncé son abstention. « Les propos tenus ces derniers temps, comme l'inexistence d'un plan B pour la mouvance Ravalomanana et le refus catégorique du report des élections pour Andry Rajoelina ne seraient que bluff », estiment certains observateurs.

23/04 - « Dans le parrainage affiché des anciens présidents, Didier Ratsiraka et Albert Zafy, dans la démarche des chefs des Eglises chrétiennes de réunir les acteurs politiques, il y a quelque chose de louche », écrit le quotidien Les Nouvelles. « Les deux meilleurs ennemis de 1991 s'entendent désormais comme des frères. Tant pis pour les victimes du 10 août¹³, les « vieux sages » se réconcilient toujours. Il ne faut pas s'étonner si demain Rajoelina et Ravalomanana sont main dans la main pour affronter un adversaire commun. On n'a pas encore tout vu avec cette transition et voilà qu'une autre commence déjà à montrer son nez. Tellement pathétique. L'erreur désormais patente du FFKM, c'est d'avoir pris beaucoup de temps à sortir de sa tanière. Certes, le pays, se disant à majorité chrétienne, a encore besoin de ses lampadaires mais la population n'avalera plus tout ce qu'on lui soumet comme étant des solutions miracles à ses maux », conclut le titre.

23/04 - Le SeFaFi condamne vigoureusement l'initiative du FFKM¹⁴ qui reprend du service à la veille de la campagne présidentielle, après trois ans de sollicitations sans réponse et sans préciser clairement ses objectifs à l'opinion publique, alors que les préparatifs électoraux vont bon train, que la communauté attend les élections pour accompagner le redressement du pays et que la population excédée, fatiguée, appauvrie, attend de pouvoir enfin choisir ceux qu'elle veut mettre à la tête de l'État. « Le SeFaFi, au nom des valeurs de démocratie et de justice dont il s'inspire, s'oppose radicalement à cette mascarade indigne du peuple malgache ».

25/04 - Le gouvernement s'oppose au projet des participants du conclave conduit par le FFKM. Les consultations populaires doivent se tenir à la date convenue entre la CENIT et les experts internationaux, comme le stipule la feuille de route. C'est en substance le message qu'il a lancé dans un communiqué. Les candidats à la présidentielle entendent former un bloc pour mener une offensive contre l'initiative du FFKM soutenue par les anciens chefs de l'Etat. Selon le président de la CENIT, Béatrice Atallah, « jusqu'à présent aucune demande ou notification d'une nouvelle transition ou d'un report des élections ne nous est parvenue. Et lors du dernier passage de la délégation de la SADC, cette dernière a confirmé le calendrier établi. En tout cas, sur le plan technique, nous sommes déjà prêts », a-t-elle déclaré. Le gouvernement bénéficie également du soutien de la communauté internationale, notamment du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA.

Le processus de réconciliation sous la houlette du FFKM inquiète les candidats à la présidentielle attachés à la laïcité de l'Etat. « La mission divine ne devrait pas être mélangée avec la politique. L'implication des Eglises dans les affaires politiques n'a toujours eu pour effet que de créer le désarroi auprès de l'opinion publique », lance Roland Ratsiraka, candidat du MTS. Saraha Georget Rabeharisoa, candidate du parti Vert, a elle aussi lancé un appel au FFKM pour qu'il cesse de mélanger la religion et la politique. Depuis quelques mois la candidate ne cesse de « tirer la sonnette d'alarme sur la question du respect de la laïcité de l'État ». Mgr Odon Razanakolona, archevêque d'Antananarivo et président tournant du Conseil, insiste sur le fait que les Eglises n'ont qu'un rôle de facilitateur et que toutes les décisions seront issues d'un consensus entre les entités participantes.

¹³ 10 août 1991 : tuerie devant le palais présidentiel sur ordre de Didier Ratsiraka, crime resté impuni.

¹⁴ Cf. Blog Justmad - <http://p7.storage.canalblog.com/79/80/448497/85897553.pdf>

Andry Rajoelina se rend au Vatican en vue d'une audience pontificale. Il devrait également rencontrer le secrétaire d'État, le Cardinal Tarcisio Bertone. Andry Rajoelina avait été représenté par Annick Rajaona, toute puissante directrice des Relations internationales à la présidence, lors de la cérémonie d'installation du pape François au mois de mars. La visite, au-delà de son aspect religieux, aura nécessairement une dimension politique. Le déplacement intervient en effet au moment où le FFKM, dont l'Église catholique assure la présidence tournante, mène son projet de « *réconciliation* », faisant l'objet de tirs croisés tant au niveau national qu'international. La présidence déclare dans son communiqué annonçant le voyage : « *Une demande d'audience avait été formulée depuis quelque temps. Il ne faut pas non plus oublier que le président de la Transition est un catholique pratiquant* ».

La Gazette s'interroge : « *le FFKM a-t-il fait appel au Vatican pour convaincre Andry Rajoelina de se rallier aux trois anciens chefs d'Etat pour instaurer une nouvelle transition ? L'opinion croit que le président de la Transition fait un double jeu. Au départ, l'opposition lui prêtait d'ailleurs l'intention de manœuvrer avec Mgr Odon Razanakolona pour prolonger la transition et rester ainsi le plus longtemps possible au pouvoir. Après que le FFKM s'est engagé sur cette voie, il se rétracte en dénonçant officiellement tout nouveau report des élections. En tout cas, on continue de croire que M. Rajoelina est pour une nouvelle transition dans laquelle il continuera d'être au sommet de l'Etat fût-il collégalement avec Marc Ravalomanana, Didier Ratsiraka et Albert Zafy* ». Le quotidien suspecte Raymond Ranjeva, catholique très influent au Vatican, d'être intervenu pour prôner auprès du Saint Siège une nouvelle transition.

La crise malgache a été évoquée lors de la rencontre. Le communiqué du Saint Siège met l'accent sur « *les efforts déployés par Madagascar en vue de la stabilité du pays et de la démocratie, mais aussi d'un meilleur développement et d'une reprise des activités internationales. Et enfin l'important apport qu'offre l'Eglise catholique malgache au dialogue national, ainsi que son indispensable service capillaire en matière de santé et d'éducation* ». Ce qui, pour les observateurs, pourrait signifier un soutien indirect à la démarche du FFKM. « *Je suis heureux d'avoir pu vous confier tout ce que j'avais eu sur le cœur* », a déclaré Andry Rajoelina.

25/04 - La plate-forme pour le rétablissement de l'Etat de droit soutient le FFKM. « *Tout Malgache a le droit d'exprimer ses opinions et nous rendons ainsi hommage à la démarche du FFKM qui a réuni 220 entités au CCI Ivato pour débattre des affaires nationales. Le « dialogue malgacho-malgache » prend ainsi tout son sens, et ce n'est pas un organe sans bases démocratiques comme la SeFaFi qui peut vouloir imposer sa manière de penser à Madagascar* ». Elle estime que des élections organisées dans un contexte délétère ne contribueront en aucune façon à la guérison définitive et durable des crises politiques récurrentes à Madagascar.

La Nation fustige également le SeFaFi et lui reproche son mutisme « *quand le coup d'Etat de mars 2009 a éclaté sous leurs yeux* ».

26/04 - Les participants à la rencontre du 18 avril sont en train de perdre la bataille médiatique, écrit *Tri-bune*¹⁵. L'éditorialiste se dit sidéré par les propos alarmistes tenus par les médias et par les réactions de la plupart des candidats déclarés et de certains représentants de la communauté internationale. Les propositions recueillies par le FFKM, qui doivent être débattues au sein des 35 régions du FFKM et validées durant trois autres journées courant mai, sont torpillées de toute part avant même que les résolutions définitives ne soient arrêtées. Il n'aurait jamais été question lors de cette rencontre d'une « *Transition bis* » prolongeant l'actuelle Transition. Une grande majorité des participants auraient manifesté au contraire une certaine hâte à passer aux élections. Mais ils ont exprimé leur crainte d'une nouvelle crise postélectorale en cas d'entêtement à organiser les élections avec des outils juridiques contestés. Le manque de transparence de l'actuelle Transition dans la gestion budgétaire et financière, le doute sur sa neutralité et son impartialité dans l'organisation des scrutins, risquent de miner la crédibilité des élections et au pire de mener le pays dans une situation postélectorale à l'ivoirienne. Curieusement, les détracteurs de l'initiative du FFKM ne parlent que de l'éventualité d'une nouvelle transition et du report éventuel des élections. La réunion a seulement permis de recueillir 3 faisceaux de propositions articulées sur la nécessité d'une réconciliation (rencontre) entre les 4 anciens chefs d'État, la prise de conscience que le problème du pays est avant tout structurel et nécessite de l'adoption d'une nouvelle Constitution, la nécessité d'une réorganisation de la Transition pour plus de neutralité et de transparence dans l'organisation des élections.

26/04 - Les candidats à la présidentielle insistent sur le maintien des élections, tandis que le Groupe éclair de contact (GEC) soutient l'initiative du FFKM et les éventuelles décisions qui en découleront. Les candidats déclarés se sont réunis pour faire front commun contre l'initiative du FFKM. Une position prévisible, la plupart ayant déjà investi depuis l'annonce de leur candidature et même bien avant, dans des tournées et des actions sociales. Pour le GEC, au contraire, « *l'élection n'est pas une solution à la crise* ». Le GEC, qui regroupe des parlementaires issus des deux chambres, affirme son soutien à l'initiative de réconciliation et de sortie de crise menée par le FFKM. « *Nous soutiendrons les résolutions issues de la rencontre des acteurs politiques, menée par le FFKM* », indique le doyen du GEC. « *Nous estimons que les participants à cette réunion sont représentatifs de toutes les forces vives de la Nation de par leur nombre et leur diversité* », se justifie-t-il.

¹⁵ Voir aussi Blog Justmad - <http://p7.storage.canalblog.com/70/84/448497/85994495.pdf>

27/04 - Le FFKM riposte aux critiques portant sur son initiative et affiche sa détermination à poursuivre sa démarche de réconciliation. Mgr Odon Razanakolona déclare : « *Nous persévérons pour la réconciliation. Nous avons aidé les gens à s'exprimer* ». Le pasteur Lala Rasendrasahina, président de l'Église réformée FJKM ajoute : « *Le FFKM est là pour faciliter le dialogue. Il n'est point dans nos objectifs de reporter les élections. Ce sont les participants à la réunion qui ont avancé ces propositions. Le FFKM n'a fait que leur donner la possibilité de s'exprimer. Mais notre objectif est de les amener tous [les hommes politiques] à reconnaître leurs torts et à se repentir* », souligne-t-il. Il concède que « *le travail de réconciliation est un processus et ne se fait pas en un jour. Nous avons toujours œuvré pour la réconciliation et nous continuons dans ce sens. Elle ne s'arrête pas en l'espace d'une réunion de trois jours* », rétorque-t-il face aux critiques selon lesquelles la démarche du FFKM survient trop tard et à la veille des élections. L'initiative se poursuivra après les élections, annonce-t-il pour balayer du revers de la main toute suspicion d'opportunisme. Interrogé sur la force exécutoire des résolutions qui seront adoptées à la fin de la rencontre qui aura lieu du 2 au 4 mai, le pasteur renvoie la balle aux participants. « *Il leur appartient de voir la suite à donner ou non aux éventuelles décisions* », soutient-il.

30/04 - Le FFKM confirme que la synthèse de ses consultations dans les régions ecclésiastiques aura lieu du 2 au 4 mai. Des recommandations seront élaborées et présentées au public ainsi qu'aux autorités compétentes et à la communauté internationale. Le FFKM tient à préciser que ces « *résolutions* » émaneront non des Eglises mais des participants, qui seront porteurs des réactions du terrain aux propositions élaborées lors de la rencontre préliminaire du 18 avril. Pour rappel, celles-ci portent sur la nécessité d'une refondation de l'Etat, d'une nouvelle transition neutre, d'un gouvernement de technocrates, d'une nouvelle Constitution, de l'impunité zéro, de la libération de tous les détenus politiques, de la réouverture des médias fermés, de l'accès de l'opposition aux médias publics, de l'annulation de la feuille de route de la SADC, du dialogue malgacho-malgache sans ingérence extérieure.

► SADC, UA, diplomatie

10/04 - Une délégation de parlementaires de la SADC évalue les préparatifs électoraux. Elle doit rencontrer toutes les parties prenantes. « *Les politiciens sont-ils également prêts à aller aux élections ? Une éventuelle contribution de la SADC à l'organisation des élections dépendra encore de la réponse à ces questions* », soutient le chef de délégation. Il n'est pas question pour l'instant d'envisager un nouveau report des scrutins mais l'option n'est pas à priori écartée, bien que la majorité de la classe politique n'y soit pas favorable, à l'exception de la mouvance Ravalomanana dont le représentant, Mamy Rakotoarivelo, déclare : « *la situation actuelle ne permettra pas d'organiser une élection juste, crédible, transparente et acceptée par tous. Il y a beaucoup d'éléments qu'il faudra encore régler, comme l'équité dans l'accès aux médias publics, la question de l'amnistie des prisonniers politiques et surtout la neutralité des institutions qui est, aujourd'hui, fortement remise en cause* ». Une experte de l'OIF est également en mission à Madagascar pour s'informer de l'état d'avancement des préparatifs électoraux.

11/04 - Le médiateur en chef de crise malgache, Joachim Chissano à Madagascar du 15 au 19 avril en vue de consulter les différentes parties prenantes sur la mise en œuvre de la feuille de route et la préparation des élections. Il est accompagné par le Dr Leonardo Simao. Joachim Chissano déclare à la presse qu'il n'est pas informé de la conférence que le FFKM convoque pour le 18 avril et que sa mission est toute autre. Cependant, ajoute-t-il, « *c'est une très bonne initiative car tout dialogue pour l'amélioration de la mise en œuvre du processus est une initiative louable* ». « *Cette venue intervient à un moment où le FFKM met en œuvre son initiative de réconciliation dont la réunion préliminaire est prévue le 18 avril. Faut-il y voir quelque lien ?* », s'interroge le JdM. Des responsables politiques n'écartent pas l'éventualité. Les plus pessimistes craignent même qu'il n'y ait, derrière tout cela, des velléités de toucher encore au calendrier électoral. L'arrivée de l'équipe de médiation coïncide également avec l'annonce de la candidature de Lalao Ravalomanana, qui ne manquera pas de créer une nouvelle difficulté du fait qu'elle ne remplit pas la condition de 6 mois de résidence au pays à la date du dépôt de candidature.

19/04 - La médiation de la SADC pour le maintien du calendrier électoral. A son départ de la Grande Ile, Joachim Chissano a rappelé que le calendrier électoral avait recueilli un très large consensus. Pour lui, la mise en œuvre de la feuille de route est en bonne voie, avec la concrétisation des points les plus délicats, comme le démarrage des travaux du CRM et l'avancement de la préparation des élections. Autre point positif : l'acceptation de Marc Ravalomanana de ne rentrer qu'à l'issue des élections. S'agissant de la candidature de l'ex-première dame il déclare : « *l'acceptation de la candidature de Lalao Ravalomanana à la présidence ne concerne que la CES* ». Il voit dans cette candidature la volonté politique de sa mouvance à participer aux élections. Le dialogue malgacho-malgache initié par le FFKM ne devra bouleverser le processus de mise en œuvre de la feuille de route ni le calendrier électoral, prévient-il. L'initiative ne doit viser qu'à la mise en place d'une atmosphère favorable aux élections. Joachim Chissano et le premier ministre Omer Beriziky se sont entendus sur le fait que « *les élections devront absolument se tenir dans les délais impartis, avec des résultats les plus consensuels possibles* », rapporte le communiqué du chef du gouvernement.

23/04 - L'UA déboute le FFKM. Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) lance un message fort pour contre-carrer toute tentative de remise en cause la feuille de route et du calendrier électoral. « *Le Conseil (...) souligne la détermination de l'UA à rejeter toute initiative visant à modifier ou à saper la feuille de route et le calendrier électoral tel que déjà déterminé par la CENIT, avec le soutien de la SADC, de l'UA et des Nations Unies* », indique un communiqué¹⁶. Il « *réitère son attachement à la feuille de route (...) du 17 septembre 2011, qui constitue le cadre approprié pour la restauration de l'ordre constitutionnel et le règlement global de la crise* ». L'UA reconnaît que « *certaines dispositions de la feuille de route n'ont pas été intégralement mises en œuvre* ». Il cite, entre autres, la neutralité, la notion d'inclusion et de consensus dans le processus de transition. Il souligne des défaillances dans le « *respect des libertés fondamentales, l'octroi de l'amnistie, la formalisation du statut des anciens présidents (...) et le retour inconditionnel au pays de tous les exilés politiques* ». Le CPS demande au pouvoir d'adresser des signaux positifs, « *notamment en libérant les personnels militaires actuellement détenus et en respectant scrupuleusement la liberté d'expression* ». L'UA promet un accompagnement plus étroit de la démarche conduisant à la sortie de crise et « *encourage la présidente de la Commission à convoquer, aussi rapidement que possible (...) une réunion du Groupe international de contact sur Madagascar en vue de coordonner l'action de la communauté internationale en appui à la mise en œuvre de la feuille de route* ». Elle garantit un examen du dossier malgache, « *tous les 45 jours* ». Fatma Samoura, représentante résidente du PNUD et coordinatrice du Système des Nations Unies, avait été la première à fustiger la démarche du FFKM.

15/04 - Suspensions à l'égard de Maurice. *La Gazette* s'interroge sur l'influence croissante qu'exercerait Maurice, tant sur le plan politique qu'économique. Il en veut pour preuve le projet de sécurité alimentaire discuté à Mahajanga, sous l'égide de la COI, dont le secrétaire général est le mauricien Jean-Claude de l'Estrac. Pionnier de la coopération régionale, il a un pied dans les médias malgaches à travers le groupe de presse *Express de Madagascar* (*L'Express, Ao Raha, RTA, Radio Tana*) dans lequel le groupe *La Sentinelle de Maurice* détient des parts non négligeables. Avant sa prise de fonction à la COI, Jean-Claude de l'Estrac était président du conseil d'administration de *La Sentinelle*, partenaire d'Edgar Razafindravahy, candidat du parti TGV à la prochaine présidentielle.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

22/04 - Droits de l'homme : les Etats-Unis demeurent « préoccupés ». Le secrétaire d'Etat John Kerry a publié les « *Rapports sur la situation des droits de l'homme en 2012* » et, dans le sillage, le rapport spécifique sur Madagascar¹⁷. « *Les Etats-Unis notent avec une grave préoccupation la détérioration accélérée des droits de l'homme à Madagascar* », revenant entre autres sur les événements survenus dans le Sud ou citant les conditions carcérales difficiles ayant entraîné des décès, une justice inefficace et manquant d'indépendance, les violences et intimidations à l'encontre de journalistes, ainsi que les restrictions à la liberté d'expression et de rassemblement, la corruption et l'impunité dont jouissent certains responsables. Les Etats-Unis en appellent à la CENIT, aux candidats, aux officiels, à la presse et à la société civile qui « *ont tous une responsabilité spéciale pour garantir ces droits. La liberté de la presse, la liberté d'expression, le droit de se réunir, la liberté par rapport aux abus de pouvoir, ainsi que la capacité du peuple à voter pour les candidats de son choix sont tous des droits fondamentaux essentiels pour organiser des élections libres et justes* », soulignent-ils. Le Département d'Etat estime que « *le gouvernement n'a pris aucune mesure pour poursuivre ou punir les responsables qui ont commis des abus, et l'impunité demeure un problème* ». L'ambassade des Etats-Unis a profité de la publication de ce rapport pour réaffirmer sa volonté de continuer à travailler de manière active en étroite collaboration avec la société civile, pour surveiller et promouvoir le respect des droits de l'homme à Madagascar. Contacté par *RFI* pour répondre à ces accusations, le ministre de la Communication a simplement déclaré : « *Je n'en ai rien à faire* ».

18/04 - Le gouvernement malgache propose la nomination du Père Pedro Opeka de l'association Akamasoa au prix Nobel de la Paix 2013. « *Je suis étonné de cet appui que le gouvernement malgache m'a apporté. Je le remercie ainsi pour la reconnaissance du travail qui a été entrepris dans cette localité [d'Andralanitra] depuis des années. Je représente une cause dans ce concours qu'est la lutte contre la pauvreté et le travail de tous les missionnaires qui luttent contre ce fléau dans le monde* », a réagi le Père Pedro. « *Pour la première fois en Slovénie depuis la fin de la Première Guerre Mondiale, l'opposition et le gouvernement se sont mis d'accord pour appuyer ma candidature. Des parlementaires français, des associations et organismes canadien, argentin, australien et monégasque et d'autres personnes m'ont également inscrit pour ce titre* », a-t-il ajouté. 259 personnes ou organisations ont postulé pour devenir le symbole de la paix 2013, 209 individus et 50 organisations, selon l'Institut Nobel. « *Rempporter ce prix n'est pas une priorité pour moi. L'important est de militer pour les droits des pauvres dans le monde devant cette auguste assemblée en Norvège* », a fait savoir le Père Pedro Opeka.

¹⁶ Cf. Blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/91/79/448497/85935456.pdf>

¹⁷ Cf. Blog Justmad - <http://p1.storage.canalblog.com/13/40/448497/85872886.pdf>

► Education, droits des enfants

09/04 - Le ministère de l'Enseignement supérieur veut en finir avec les universités illégales. Aucune demande d'habilitation de formation ne sera accordée l'année prochaine. Les diplômes délivrés par les universités publiques et privées n'ayant pas leur habilitation de filière ne seront plus reconnus. L'objectif est d'endiguer l'expansion de l'offre de formation provenant de l'enseignement supérieur tant public que privé, qui donne lieu à des dérives en ce qui concerne la qualité et la pertinence des enseignements. La tâche semble immense face à des années de laisser-faire. Beaucoup d'étudiants fréquentent des universités privées faute de place à l'université publique, mais les plaintes sont nombreuses. L'objectif du ministère de l'Enseignement supérieur n'est pas de condamner ces universités à fermer mais de les obliger à se conformer à la règle. « *Il y aura encore 8 sessions effectuées par la commission nationale d'habilitation cette année. Nous espérons que tous les dossiers seront traités à la fin de l'année. L'année prochaine, il n'y aura plus que la demande d'accréditation de formation* », prévient le ministère.

16/04 - Financement de 15 millions d'euros de l'UE pour l'éducation, conformément à une convention signée par l'UE et l'UNICEF. Il s'agit de combattre la déscolarisation et de diminuer la pression économique sur les parents les plus vulnérables. Le programme vise à faciliter l'accès à l'éducation de base à travers le financement des « *maîtres FRAM* » [enseignants communautaires], la fourniture de kits scolaires, la mise en place et l'approvisionnement de cantines. La mise en œuvre du programme sera confiée à l'UNICEF, qui va travailler avec le PAM pour les cantines scolaires. Les enseignants FRAM sont au nombre de 60.000. « *Ils constituent plus de 70 % des enseignants à Madagascar. Or, ils n'ont reçu aucune formation avant de devenir enseignant. Celle-ci doit figurer dans la grande réforme de l'éducation primaire, pour laquelle on encourage le ministère de l'Éducation nationale à procéder* », a soulevé le représentant de l'UNICEF. Les chefs de circonscription scolaire leur assurent néanmoins une formation pédagogique. Avec la coopération française, ils sont également formés au bilinguisme. La formation des enseignants FRAM fait partie du plan intérimaire de l'éducation qui devrait démarrer en septembre. Le mouvement revendicatif des enseignants FRAM a repris.

19/04 - Travail dangereux des enfants : plus de 400.000 pris dans l'engrenage. Plus de 1,8 million d'enfants de 5 à 17 ans étaient économiquement actifs en 2007, selon l'enquête nationale sur le travail des enfants. Soit 28 % des enfants de cette tranche d'âge. La région Vakinankaratra figurait parmi les plus touchées. La cause principale est la pauvreté, qui n'a fait que s'aggraver depuis 2007. Le phénomène a sans aucun doute pris de l'ampleur en raison de la crise politique à l'origine de la perte de 300.000 emplois. Le programme BIT/IPEC-TACKLE a élaboré une liste des formes dangereuses de travail des enfants à Madagascar, qui vient d'être validée. Elle servira d'outil de travail pour les acteurs engagés dans la lutte. Ce fléau reste un problème majeur pour le pays, en dépit de la ratification par la Grande Ile des conventions internationales de l'OIT relatives à la lutte contre le travail des enfants, notamment les conventions 138 sur l'âge minimum d'accès au travail, ratifiée en 1999, et 182 sur les pires formes de travail, ratifiée en 2001. La révision du décret sur le travail des enfants et du dispositif pénal du code du travail va démarrer en vue d'une soumission au parlement au premier trimestre 2014. « *La loi sur le travail des enfants devrait être renforcée* » affirme le responsable du BIT. Le BIT et le Comité national de lutte contre le travail des enfants (CNLTE) font appel aux compétences du pouvoir judiciaire et de l'inspection du Travail pour définir le cadre juridique des futures interventions. La maîtrise de la servitude infantile est complexe, compte tenu d'un attachement culturel de la communauté, qui considère cette option comme une logique de responsabilité familiale. L'étendue de la gamme d'activités considérées comme dangereuses, rend les contrôles inopérants. « *Même si 400.000 enfants sont soumis à un travail dangereux, l'ignorance ou même l'indifférence de la société est prouvée par le faible taux de plainte enregistré auprès du tribunal, une situation critique qui est aggravée par l'ampleur de la corruption* », déplore le directeur de la formation des magistrats. « *La vulgarisation de la loi régissant le travail des enfants est d'ores et déjà une priorité absolue, avant de procéder à son application* » poursuit-il. Nul n'est censé ignorer la loi, cependant la majorité des ménages de la capitale emploient des enfants domestiques âgés de moins de 15 ans.

24/04 - Nosy-Be s'engage à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. 43 opérateurs touristiques de l'île ont, après explications du directeur du BIT pour les Seychelles, les Comores et Madagascar, signé un code de bonne conduite. Celui-ci prévoit l'introduction d'une clause spécifique dans les contrats conclus avec les tours opérateurs. L'office du tourisme s'engage également à sensibiliser les parents et les communautés locales, souvent complices de cette exploitation pour des raisons financières.

► Atteinte des OMD

08/04 - Seul l'objectif n°6 serait en passe d'être atteint. Le PNUD et ses partenaires à Madagascar marquent le jalon des 1.000 jours à courir avant l'échéance des ODM. Si, au niveau mondial, la cible de réduction de moitié de la pauvreté extrême a été atteinte, à Madagascar les perspectives d'atteinte des OMD s'amenuisent avec les retards enregistrés dans la résolution de la crise sociopolitique. La pauvreté touche en 2010 plus des trois quart

de la population, l'insécurité alimentaire frappe plus du tiers. Si en 2008, avant la crise, le pays avait un espoir d'atteindre 4 OMD sur 8 (éducation, genre, mortalité infantile, VIH Sida), actuellement, il semblerait que seul l'objectif n°6 serait en passe d'être atteint. En effet, le pourcentage de personnes atteint par le VIH/Sida a été contenu sous la barre des 1 %. « *Madagascar peut se rapprocher de ces engagements pour 2015 pour ce qui concerne l'universalisation de l'école primaire, la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la réduction de la mortalité infantile et infanto-juvénile, la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose si des mesures énergiques et immédiates sont prises* » laisse cependant espérer Fatma Samoura, coordinatrice du Système des Nations Unies. Pour consolider ces progrès et accélérer l'action, elle appelle la communauté internationale à accroître les investissements ciblés dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'énergie et de l'assainissement, à autonomiser les femmes et les filles, à se concentrer sur les populations les plus vulnérables, à honorer ses engagements en matière d'aide et à redoubler d'efforts.

► Esclavage moderne, droits des femmes

08/04 - Appel de détresse des jeunes filles expatriées au Koweït. Un appel à la responsabilité de l'État est lancé. Arrivée à l'aéroport d'Ivato, une travailleuse émigrée au Koweït demande à l'État de se pencher sur les conditions de travail de certaines jeunes filles restées dans ce pays. « *Beaucoup de filles sont traitées comme des esclaves* », témoigne-t-elle avec force détails. Le nombre de jeunes filles qui souhaitent rentrer au pays ne cesse d'augmenter. Pourtant, les vagues de jeunes malgaches arrivées dans ce pays continuent, malgré la suspension officielle des envois de travailleurs à l'étranger, annoncé par le conseil des ministres en février. *L'Express* note que les médias étrangers ne cessent de relater les atrocités dont sont victimes ces femmes. L'État malgache est « *épinglé* » par *RFI* : « *De nombreuses femmes malgaches, parties travailler dans les pays du Golfe sont revenues au pays en épaves, après avoir subi des violences physiques et sexuelles. Pourtant, l'État malgache présente ces pays comme des eldorados pour ces jeunes femmes. Le gouvernement de la Grande Ile est passivement complice de ces maltraitements* », laisse entendre le journaliste.

12/04 - Une délégation interministérielle se rendra au Koweït à la fin du mois pour constater de visu les conditions de travail des travailleuses malgaches. *Tananews* se demande à quoi a servi la mission d'évaluation effectuée en juillet 2011 après une demande d'autorisation de plusieurs pays arabes, dont le Koweït, l'Arabie Saoudite et la Jordanie, de recruter des travailleuses à Madagascar. À l'issue de cette mission, le ministère de la Fonction publique avait assuré que les travailleuses ne risqueraient rien et qu'elles seraient traitées convenablement dans les pays hôtes. Les médias qui s'insurgeaient contre l'envoi de Malgaches au Koweït ont été pointés du doigt. Deux années plus tard, on ne peut que dresser le constat d'échec de cette mission et regretter que ce soient des Malgaches en mal de travail qui en soient les victimes. Le site suspecte les autorités de vouloir ménager les pays « *d'accueil* » pourvoyeurs de fonds...

24/04 - Le Groupe de Travail sur les Droits de l'Homme interpelle Andry Rajoelina sur la situation des travailleurs migrants malagasy¹⁸. 21 associations et ONG membres du Groupe de Travail interpellent l'Etat sur la situation des travailleuses migrantes en situation de détresse dans les pays d'accueil. Elles lancent un appel urgent afin que les autorités prennent leurs responsabilités. Elles proposent plusieurs mesures pour éradiquer le phénomène. Les expatriations vers les pays arabes du Moyen Orient se poursuivent en dépit de la décision officielle de suspension des envois. Les agences de placement sont notamment en quête des jeunes issus des régions Diana et Sava, dont une partie de la population est musulmane.

13/04 - Une campagne d'affichage contre les violences basées sur le genre. Selon un communiqué du Fnuap, la campagne aura lieu dans 8 villes de Madagascar et durera un mois. Elle a pour objectif de briser le silence sur les violences à l'égard des femmes et d'encourager les victimes à se rendre à un centre d'écoute ou une clinique juridique pour obtenir des informations et/ou de l'aide. « *Déployons nos efforts afin de procéder aux suivis de l'application des lois en vigueur, faisons preuve d'assistance et de serviabilité. Nous faisons appel aux hommes afin de participer à l'application des droits de la femme et de promouvoir l'égalité de sexe* », a incité la ministre de la Population et des Affaires sociales, Olga Ramaroson, lors du lancement de la campagne. La violence à l'égard des femmes et des filles, dont les abus physiques, sexuels et psychologiques constitue l'une des violations des droits humains les plus répandues à Madagascar. Une enquête réalisée à Antananarivo fait ressortir que 65 % des femmes âgées de 15 à 62 ans ont subi au moins un type de violence. A moins de 1.000 jours de la date butoir fixée pour réaliser les OMD, il est primordial de s'engager à combattre ce fléau qui brise chaque année des milliers de vies, a alerté la Fnuap.

19/04 - Projet de partenariat entre Médecins du monde et la mairie d'Antananarivo pour la santé sexuelle et reproductive dans les bas quartiers. Les statistiques sur la santé reproductive dans la capitale sont alarmantes.

¹⁸ Cf. Blog Justmad - <http://p5.storage.canalblog.com/58/58/448497/85952847.pdf>

« Sur 200 personnes qui font un dépistage du VIH, 4 ou 5 sont séropositifs. Les grossesses précoces commencent à devenir un problème, avec les complications de l'accouchement et les avortements qui prennent de l'ampleur », note la direction de l'assistance sociale et de la santé publique de la mairie.

► Phénomène dahalo, insécurité

04/04 - Fort d'un appui aérien, des gendarmes se sont heurtés à une centaine de voleurs de bétail à Esira, Amboasary-Sud. Une dizaine de morts est signalée dans les rangs des dahalo. Ce bilan provisoire est confirmé par les forces territoriales. L'accrochage meurtrier a éclaté en pleine poursuite, lorsqu'une centaine de bandits ont fait main basse sur près de 200 têtes de bovidés. À bord de l'hélicoptère se trouvaient des tireurs, selon une source locale citée par *L'Express*. Outre l'orientation des éléments au sol, l'appareil aurait également eu pour mission de les déposer à des points stratégiques. La quasi-totalité des bœufs volés a été récupérée.

L'épée de Damoclès sur les têtes des dahalo. Après un raid en hélicoptère lors d'une poursuite de voleurs de bétail dans des zones isolées d'Amboasary-Sud, l'hélicoptère de la gendarmerie a pris position dans ce secteur et non plus à Betroka, pour être opérationnel à tout moment. Après deux accrochages, près de 80 dahalo sont tombés nez-à-nez avec les gendarmes. Le service de Communication et des relations publiques du commandement de la gendarmerie souligne que l'hélicoptère n'a lancé aucun assaut armé et que seuls 4 morts sont dénombrés dans les rangs des dahalo et non une cinquantaine. Une source locale évoque néanmoins un bilan plus important. « *L'hélicoptère est avant tout fait pour récupérer le bétail dérobé et pour protéger la population et ses biens et non pour tuer* », explique le responsable du service de presse.

06/04 - Insécurité : le général Ravalomanana déplore des défaillances. « *Le système en général est défaillant* », avance-t-il, en mettant l'accent sur la situation dans le Sud. Concernant le retard dans la concrétisation des achats de matériels promis pour accroître l'efficacité et la réactivité des forces de l'ordre, il déclare : « *Les autres pays ne font pas confiance à la Transition même s'il s'agit d'un achat. Ils se méfient à cause des expériences malheureuses des Printemps arabes* ». Le célèbre artiste Ernest Randrianasolo, dit D'Garry, originaire de Betroka, dans le Sud, déplore l'absence d'attention accordée par les autorités à son appel de détresse lié aux événements qui ont affecté les populations lors de l'opération « *Tandroka* ». « *La vraie solution c'est de mettre fin à la Transition le plus vite possible* », réplique le responsable de la gendarmerie. D'Garry, pour sa part, insiste sur la nécessité d'une administration de proximité et d'une synergie de tous les responsables avec la population locale.

11/04 - L'ambassadeur de France, François Goldblatt, procède à la remise à l'armée malgache d'un avion Tetras d'une valeur de 100. 000 euros. Cet avion léger est destiné aux missions tactiques, telles que la surveillance, la photo et la reconnaissance aérienne. L'utilisation d'aéronefs et d'hélicoptères est essentielle dans la lutte contre le grand banditisme dans les campagnes. À défaut d'avoir trouvé un hélicoptère de transport de troupes, l'armée malgache continue de renforcer sa coopération avec l'armée française.

20/04 - Ateliers de fabrication d'armes démantelés à Ambovombe-Androy. La gendarmerie a découvert deux ateliers artisanaux faisant appel à un matériel sophistiqué. Ils existaient dans la localité depuis 4 ans. « *La fabrication d'armes à feu commence à se décentraliser dans le pays* », s'inquiète le commandant de gendarmerie de l'Androy. Ces ateliers ont contribué à l'insécurité ambiante dans la partie Sud de la Grande Ile, estiment les forces armées.

26/04 - Un budget mensuel de 1,2 milliards Ar sera consacré à la lutte contre les actes de banditisme dans le Sud et à la sécurisation des élections dans cette zone, annonce le premier ministre. Selon les explications du chef de gouvernement, les plaintes concernant l'insécurité e sont multipliées ces derniers temps. Grâce à cette enveloppe, qui correspond au budget dont dispose actuellement la gendarmerie, de nouvelles opérations de pacification vont pouvoir être décidées.

17/04 - Le DG d'Henri Fraise & Fils kidnappé. Quatre bandits armés de kalachnikov l'ont enlevé dans son véhicule. « *Une rançon a été déjà exigée par les kidnappeurs* », a fait savoir le contrôleur général de police. Elle s'élèverait à 700 millions Ar. La police semble s'intéresser à un officier de gendarmerie, suspendu de ses fonctions. La société Henri Fraise, célèbre pour la vente d'engins de chantier et autres produits industriels, est implantée à Madagascar depuis 90 ans. Si depuis le début de la crise les enlèvements de riches Indo-Pakistanaïes sont fréquents, ceux de Français sont rarissimes. Selon l'*AFP*, les ravisseurs ont contacté l'épouse du directeur général et lui ont présenté des excuses, affirmant qu'ils se sont trompés de cible et cherchaient plutôt le PDG du groupe, actuellement à New-York. Ils ont garanti qu'ils prendraient soin de l'otage, tout en confirmant la demande de rançon, revue à la baisse au début de la négociation. Selon *La Nation*, le groupe Henri Fraise & Fils aurait financé un candidat dissident du régime, lequel occupe actuellement un poste important au sein du gouvernement. « *Beaucoup d'observateurs soutiennent la thèse d'un complot politique* », affirme le journal. L'intéressé a été libéré après paiement de la rançon.

30/04 - Vague de rapt : la France dépêche des unités d'élite. Trois opérateurs Français ont été kidnappés contre rançon depuis la 2ème semaine d'avril. Les groupes d'intervention de la police et de la gendarmerie de la Réunion viennent à la rescousse. Il s'agit des Groupes d'intervention de la police nationale (GIPN) et de la gendarmerie nationale (GIGN).

► Justice, gouvernance

06/04 - Affaire 26 janvier 2009 : les victimes du « Lundi noir » redoutent la politisation de leurs revendications. Dans le contexte actuel, les opérateurs concernés vont attendre la nomination d'un gouvernement élu pour tenter d'obtenir les indemnités promises qui n'ont jamais été débloquées. Les victimes regroupées en association disent vouloir rester dans l'ombre par crainte d'une politisation de leurs revendications et de poursuites pour atteinte à l'ordre public. Seuls des opérateurs économiques étrangers auraient eu gain de cause suite à des pressions extérieures.

10/04 - Vol de la couronne de la Reine Ranavalona lère : 15 personnes citées à comparaître. 9 parmi les 15 suspects qui avaient été placés sous mandat de dépôt le 8 décembre 2011 ont bénéficié d'une liberté provisoire. Les 6 autres sont en détention préventive à la maison centrale d'Antanimora. Ce procès historique aurait dû se tenir en décembre mais le juge a demandé un complément d'enquête. La couronne royale, alors exposée au musée d'Andafiavaratra, a été volée dans la nuit du 6 décembre 2011. Les policiers ont également procédé à l'interpellation d'une dizaine de personnes dont des gardiens du musée, des militaires et des civils. Plus d'une année après le vol et en dépit d'une promesse de récompense de 100 millions Ar, la coiffe demeure introuvable.

17/04 - Affaires FIGN et BANI : le général Noël Rakotonandrasana ainsi que 3 gendarmes impliqués dans ces affaires ont bénéficié d'une liberté provisoire. Jusqu'à ce jour, 11 gendarmes mis en cause dans l'affaire FIGN ont été libérés.

05/04 - A 4 mois des élections, le remplacement des directeurs généraux et présidents de conseils d'administration des sociétés d'Etat est en cours. Une opération qui, pour *Les Nouvelles*, ne présage rien de bon. « *L'on peut aisément imaginer où ceux qui souhaitent ce changement, une décision qui ne peut être prise qu'en haut lieu, veulent en venir. Car dans ce contexte particulier de la veille des prochains scrutins, il y a anguille sous roche. La velléité ne pouvant que cacher d'obscurs desseins* », écrit le quotidien. Le Trésor ne manque pas une occasion de dénoncer certaines pratiques qui mettent en péril la pérennité de la trentaine de sociétés d'Etat qui n'ont pas encore été privatisées. Le ministre de l'Éducation nationale, Manoro Régis, se défend d'avoir procédé au remplacement de nombreux cadres territoriaux (dont les « *chefs Cisco* ») pour avoir refusé d'adhérer à son parti, l'UNDD. L'opération aurait au contraire été motivée par la volonté de mettre sur la touche les responsables dont le militantisme politique était incompatible avec leurs fonctions.

12/04 - Le ministère de la Sécurité intérieure a sanctionné 51 policiers pour corruption au cours de l'année 2012. Un chiffre en hausse par rapport à 2011. Une convention de partenariat pour la lutte contre la corruption a été signée entre le ministère et le Bianco. Le ministre indique que les forces de police ne figurent pas dans le « *top 5* » des corps les plus corrompus mais il admet que des plaintes sont enregistrées.

27/04 - Lutte anticorruption : 77 gendarmes sanctionnés en trois mois. Le tandem à la tête de ce département, composé du secrétaire d'Etat, le général Randrianazary, et du commandant de la gendarmerie, le général Richard Ravalomanana, ont mis à exécution leur promesse du début de l'année : l'assainissement du corps est engagé. 166 cadres ont fait l'objet de mesures disciplinaires pour manquement à la prise de responsabilités. La gendarmerie a par ailleurs réussi à déposer auprès du Bianco la déclaration de patrimoine des 2.800 de ses membres occupant des postes de responsabilité. Des sessions de formation et de recyclage seront organisées pour les gendarmes stagiaires des dernières promotions.

13/04 - Le groupe de réflexion « Contact et action pour l'effectivité de l'État de droit » (CAEED) insiste sur la nécessité d'établir une feuille de route juridique pour sortir le pays de la crise. « *Tant que l'effectivité de l'État de droit n'est pas assurée à Madagascar, il serait hypothétique de croire à l'avènement d'une société libre, juste et harmonieuse* », mentionne le groupe de réflexion en préambule du « *Manifeste pour l'État de droit* », qu'il vient de présenter. Selon le CAEED, « *les contestations de masse, avec les risques de violence et de désorganisation du système étatique et socio-économique* » qu'elles génèrent sont dues à « *l'incapacité ou au manque de volonté politique à encadrer par le droit les relations sociales* ». Valeurs et réformes prônées par le CAEED vont de la tenue d'élections libres et transparentes à la contribution à l'émergence d'une société civile forte et d'un engagement citoyen permanent, en passant par la promotion des droits et des libertés, par le renforcement de l'indépendance de la justice ou par l'amélioration des services publics. La bonne gouvernance, le renforcement du contrôle parlementaire ou du rôle du parlement, la mise en place de la décentralisation effective et l'instauration d'un environnement économique favorable à un développement humain durable sont autant de principes soutenus par le CAEED. Il devrait soumettre son manifeste aux candidats aux prochaines élections. Le groupe envisage

également de « fédérer les associations de la société pour réclamer ensemble le respect de ces valeurs communes, et le suivi de leurs concrétisations ».

18/04 - L'ACM confie la surveillance des aéroports à la société CSPI. Objectif : éradiquer tous les trafics.

L'Aviation civile de Madagascar (ACM) s'engage à respecter les normes et pratiques adoptées dans le cadre de l'OACI. Dans cette perspective, l'ACM a décidé d'instaurer pour 12 ans, suivant un contrat signé avec la Compagnie de sécurité privée et industrielle (CSPI), un système de surveillance plus complet pour éradiquer les trafics illicites sur 8 aéroports. La mise en route du système se fera graduellement sur 2 ans. 500 agents de sécurité malgaches vont être recrutés et vont suivre une formation. Par ailleurs, la sortie de Madagascar de l'annexe B [*Black List*] de l'UE est en cours grâce aux efforts entrepris par Air Madagascar ainsi que par l'ACM.

20/04 - La filiale monégasque de la banque française BNP Paribas est accusée d'avoir permis des opérations de blanchiment de capitaux

représentant « des centaines de millions d'euros », principalement en provenance de Madagascar mais également de pays africains. L'ONG Sherpa, basée à Paris et créée en 2001 pour protéger et défendre les populations victimes de crimes économiques, a déposé plainte. Aucun nom n'est associé à cette affaire de blanchissement mais la pratique existe. BNP Paribas Wealth Management, filiale de la banque française, aurait encaissé des milliers de petits chèques en euros sans en vérifier la provenance. Après avoir transité par la BNP, l'argent aurait ensuite été transféré dans différents paradis fiscaux. C'est une mission interne de la banque qui aurait permis de mettre en lumière ces pratiques. « *Les premières victimes des paradis fiscaux restent les pays du Sud* », affirme Sherpa. « *Stigmatisée de longue date, la Principauté de Monaco a fait récemment quelques concessions pour échapper aux listes noire et grise de l'OCDE et du GAFI. Sherpa lui donne aujourd'hui l'occasion de démontrer que sa justice est réellement indépendante des banques en confiant à un juge d'instruction de mener une enquête sur les manquements de la première banque française* », écrit l'ONG¹⁹.

« *Le blanchiment de capitaux en provenance de Madagascar constitue un domaine d'intervention du Samifin tout comme les entrées d'argent blanchi. Le service de renseignements financiers a déjà traité deux dossiers sur les virements vers l'étranger, plus précisément vers Monaco* », confirme le directeur général du Samifin. Le montant de la fraude révélée par Sherpa porterait sur un montant de 10 millions d'euros entre 2008 et 2011. Le DG du Samifin recommande plus d'attention à l'égard du « *mobile banking* » qui pourrait constituer un moyen facile d'accès à ce type de blanchiment, notamment au « *schtrumphag* », qui consiste à verser des petits montants à chaque opération. *Challenges* explique comment fonctionne ce réseau qui contourne le contrôle des changes grâce à des chèques. A Madagascar, le contrôle des changes est appliqué. Il n'est pas possible de sortir de l'argent du pays sans passer par un organisme dûment habilité. Pour contourner la réglementation, des résidents de Madagascar auraient racheté des chèques libellés en euros avec des Ariary. Ce rachat comporterait une prime supérieure au taux de change pour rémunérer les intermédiaires. De nombreux commerçants proposent aux touristes, aux fonctionnaires internationaux ou à leurs autres clients de régler leurs achats avec des chèques en euros. L'astuce, c'est que le bénéficiaire n'est pas mentionné. Il s'agit donc de chèques en blanc. Un réseau de revendeurs écoule ensuite une partie de ces chèques auprès des personnes qui veulent contourner la législation malgache. Une fraude au contrôle des changes qui est assimilable à du blanchiment d'argent. Au total, plus de 10 millions d'euros ont transité sur les comptes de l'apporteur d'affaires malgache entre 2008 et 2011.

22/04 - Le Bianco exhorte les lycéens à respecter la justice.

Sa division éducation visite les lycées publics pour sensibiliser les jeunes sur la lutte contre la corruption. La corruption existe bel et bien dans les lycées, annonce un responsable de l'opération. « *La manifestation de la corruption se voit par l'accord entre professeur et élève sur les notes de devoir ou d'examen. Un acte injuste et indigne en milieu scolaire* », ajoute-t-il. Une coopération du Bianco avec le ministère de l'Éducation nationale est instaurée pour inculquer la notion de justice aux élèves. Cet enseignement sera placé dans les programmes scolaires lorsque le ministère en aura défini les modalités.

23/04 - Treize gendarmes radiés pour fraudes à l'école de gendarmerie de Moramanga, un adjudant incarcéré.

Les gendarmes subalternes, en formation pour l'obtention du grade d'adjudant, ont été démasqués alors qu'ils avaient déjà suivi quelques semaines de stage. Des rumeurs de tricherie et de corruption au terme de la publication des résultats avaient ouvert la boîte de Pandore. Les soupçons ont pu être vérifiés lors d'un contrôle des copies.

29/04 - La commission d'enquête du CST livre à la presse les résultats de leurs investigations.

La Nation rapporte que d'après la commission le vice-premier ministre Hajo Andrianainarivelo, vice-premier ministre, serait compromis dans l'assassinat de Nadine Ramaroson. Alain Ramaroson, son oncle, président de la commission d'enquête, a promis de « *rétablir la vérité sur la mort tragique dans une circonstance toujours ambiguë de l'ancienne ministre de la Population. La commission sortira bientôt sa version des faits* », affirme-t-il. Le ministre serait également mêlée à une opération douteuse de cession de plusieurs milliers d'hectares du patrimoine foncier

¹⁹ <http://www.asso-sherpa.org/archives/2777>

de l'Etat moyennant le versement d'importantes sommes sur des comptes personnels ou en espèces. Les rapporteurs dressent par ailleurs une liste impressionnante de malversations dont seraient rendus coupables des proches du régime dans des trafics de zébus sur pieds volés, de bois de rose, de lingots d'or et de pierres précieuses, ainsi que des opérations de blanchiment d'argent.

► Médias

11/04 - Le syndicat des journalistes exige la réouverture des radios et TV fermées par la HAT. Trois membres du bureau ont rencontré les missionnaires du forum parlementaire de la SADC. Ils ont réitéré la nécessité de ré-ouvrir toutes les stations fermées par la Transition au cours des dernières années, au nombre d'environ 80. Ils ont rappelé que la majorité des Malgaches ne lisent pas la presse écrite et se cantonnent aux médias audio pour s'informer, notamment à l'approche de la présidentielle. Le pluralisme au niveau des médias audiovisuels constitue, selon eux, un élément essentiel du débat démocratique. Les membres du forum parlementaire se sont engagés à faire état de ces revendications. On compterait actuellement 260 stations radio dans le pays. *La Nation* écrit : « *On ne peut pas s'empêcher de poser la question concernant l'authenticité et la légalité de ces radios qui poussent comme des champignons. Dans un communiqué datant de novembre 2012, le ministre de la Communication, Harry Laurent Rahajason, a fait remarquer que « l'octroi d'agrément d'exploitation se fait uniquement par voie d'appel d'offres ou d'appels à candidature en fonction des fréquences disponibles et des besoins en programmation de la zone à desservir ».* Comment dans ces conditions tolérer la création de stations non déclarés et refuser la réouverture de celles qui ont été fermées ? Le syndicat a aussi souligné devant les émissaires de la SADC que « *la démocratie et la liberté de la presse ne seront jamais effectives dans le pays tant que le ministère de la Communication est entre les mains d'un certain Harry Laurent Rahajason* », ancien journaliste de *La Vérité*.

12/04 - Un réseau de journalistes luttant contre toutes formes de violences vient de voir le jour. Une première vague des membres de ce réseau suit une formation auprès de la police des mineurs et des mœurs. Cette formation est financée en partie par l'ONG ENDA-OI²⁰.

20/04 - Le premier ministre reçoit les employés de certains médias fermés. Ils sollicitent l'application des articles 16 et 17 de la feuille de route touchant les mesures de confiance et la liberté d'expression pour demander leur réouverture. Omer Beriziky a promis de porter le dossier en conseil du gouvernement. Le ministère de la Communication confirme que les médias audiovisuels ne peuvent fonctionner dans l'illégalité et que la levée des sanctions est conditionnée par le respect des textes en vigueur.

ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

► Exploitation des ressources minières

04/04 - Didy : des Sri-lankais relaxés et expulsés. Soupçonnés d'être impliqués dans l'exploitation illicite de mines de saphir dans l'aire protégée d'Ankeniheny Zahamena à Didy Ambatondrazaka, 14 suspects ont été convoqués par la justice. Ayant bénéficié d'une mise en liberté provisoire mi-mars après avoir été inculpés dans cette affaire, 8 Sri-lankais ont été relaxés au bénéfice du doute. 6 Malgaches ont en revanche été condamnés à un mois de prison avec sursis. Deux autres Sri-lankais placés sous mandat de dépôt attendent encore d'être fixés sur leur sort. Arrêtés début mars dans la réserve naturelle, lors d'une descente du général Randrianazary, secrétaire d'Etat à la gendarmerie, 10 chauffeurs de véhicules tout-terrain avaient déjà été relâchés au terme de leur procès. Des personnalités de la région Alaotra Mangoro ont diffusé une déclaration par laquelle elles se disent opposées à la remise en liberté des prévenus. Sur les 13 ressortissants Sri-lankais impliqués dans le trafic, 11 ont été expulsés. Le général Ravalomanana annonce un renforcement du contrôle des ressortissants étrangers à leur arrivée à Madagascar.

16/04 - La Banque mondiale met en place un fonds destiné au recrutement d'avocats pour appuyer les gouvernements des pays qui recèlent des ressources minières et pétrolières dans la négociation des contrats. Cette initiative concerne les prochains contrats que plusieurs pays africains vont signer. Il s'agit d'équilibrer le pouvoir de négociation asymétrique entre les deux parties. Pour Madagascar, le projet de révision des contrats miniers a été annoncé dès 2009 par Andry Rajoelina qui juge notamment que les redevances versées par le projet Ambatovy sont insuffisantes. Une révision des codes miniers est à l'étude. Les compagnies minières confirment que les taux appliqués à Madagascar sont parmi les plus avantageux, un moyen efficace selon elles d'attirer les

²⁰ ENDA (Environnement et Développement du Tiers Monde), est une ONG créée en 1972, basée à Dakar et initialement fondée comme un programme conjoint du PNUE, de l'Institut Africain de Développement Economique et de Planification (IDEP) et de l'Organisation Suédoise pour le Développement International. En 1978, ENDA Tiers Monde, s'est constituée comme organisation internationale à caractère associatif. Engagée dans la lutte contre la pauvreté, ENDA travaille avec des groupes de base (en Asie, en Amérique Latine, dans les Caraïbes, et en Afrique).

investisseurs. Selon les dispositions prises dans le cadre du code minier et de la LGIM, les taux appliqués pour Ambatovy sont de 0,3 % du chiffre d'affaires pour la redevance minière et de 1,4 % pour les ristournes minières. Au niveau mondial, face à la hausse du prix des matières premières, des révisions de contrats miniers ont été entreprises, notamment en Afrique.

10/04 - Ilménite de Ranobe (nord de Toliara) : vers un dédoublement de la production annuelle. De 400.000 t par an, le taux initial de production de Toliara Sands pourrait s'élever à 800.000 t si le projet de joint-venture de sa maison mère, World Titanium Resources Ltd (WTR), avec la société chinoise Sichuan Lomon Titanium aboutit. Toliara Sands va poursuivre prochainement dans la capitale et à Toliara les consultations publiques sur son étude d'impact environnemental et social. Une entreprise indépendante, Coastal and Environmental Services (CES), a été chargée de réaliser l'évaluation de l'impact environnemental et social du projet. La société fait partie des rares compagnies ayant adhéré volontairement au processus de confrontation des recettes versées réellement par les compagnies de l'industrie extractive et celles perçues par l'Etat et les collectivités minières (EITI).

Toliara Sands a obtenu en 2012 son autorisation d'exploitation d'ilménite sur un terrain de 450 ha, ce qui a surpris plus d'un puisque l'octroi de permis devait être suspendu durant la période de transition. 288 propriétaires sont concernés par la procédure d'expropriation qui va démarrer. Des mesures de compensation sont prévues. La compagnie minière World Titanium Ressources, promoteur du projet Toliara Sands, annonce que 250 emplois directs seront créés durant la phase de construction, en 2014. Durant la phase d'exploitation, le nombre d'emplois directs et indirects pourrait atteindre 1.000 à 2.000. La compagnie entend donner la priorité à la population locale. « *Nous sommes persuadés qu'il existe une compétence élevée dans la région* », indique Eric Gagnon, manager Engagement social. Trois associations de chercheurs d'emploi travaillent déjà en collaboration avec Toliara Sands. Des formations préparatoires seront par la suite organisées. La compagnie compte transformer sur place les produits obtenus pour pouvoir les exporter vers la Chine. Les installations afférentes à ce raffinage nécessitent un investissement d'environ 350 millions d'euros.

17/04 - Mainland : reprise sous condition des activités. La direction générale de l'ONE a décidé de lever la suspension du permis environnemental de la compagnie minière chinoise. Cette mesure a été prise après constat de la réalisation des corrections exigées dans le cadre de l'application du cahier des charges (restauration des sites et projets sociaux). La reprise des activités d'exploitation est effective dans la région Analanjirofo. Deux autres sites non encore exploités doivent remplir au préalable les exigences des plans de gestion environnementaux.

« *La société chinoise qui a déjà ravagée l'extrême Nord de Madagascar, jette son dévolu sur le grand Sud Est* », écrit *La Nation*. Malgré l'absence de permis d'exploitation, Mainland prépare le déploiement de ses activités sur un terrain de 447.000 ha. L'Alliance Voahary Gasy et la coalition pour la sécurité alimentaire Life²¹ font part de leur préoccupation. Dans les régions Vatovavy Fitovinany et Atsimo Andrefana, l'accaparement des terres par l'entreprise chinoise fait craindre la dégradation des surfaces cultivables et une menace pour la sécurité alimentaire des petits producteurs, sans compter le risque de dégagement radioactif. La population n'est pas informée des intentions de l'utilisation de ses terres. « *Le principe de Transparence-Redevabilité Sociale (TRS) est bafoué* », rapporte la présidente de Life.

22/04 - Attribution de permis miniers : la plateforme Alliance Voahary Gasy propose le lancement d'appels d'offres internationaux pour asseoir la transparence dans les contrats et faire respecter l'environnement. Il faut abandonner le système premier venu, premier servi, affirme-t-elle.

27/04 - Ambatovy réagit à l'ultimatum lancé par l'association dénommée « 314 » qui exige le recrutement immédiat de 200 employés de Moramanga et l'octroi de 20 marchés aux entreprises de la localité. L'association accuse les promoteurs du projet de privilégier les personnes issues d'autres régions. Le communiqué émanant de la société rappelle qu'« *Ambatovy est une compagnie privée, et que, de ce fait, la création d'emplois et l'octroi des marchés répondent à des critères et des exigences bien précis. (...) Il semble difficile de dialoguer dans une ambiance de menace et de pression* », conclut-il. Le plus grand investisseur international de Madagascar fait part de sa perplexité par rapport à des revendications qui semblent reposer sur des bases ethniques. « *L'État et la justice devraient être plus attentifs face à ce genre de dérive et prendre leurs responsabilités* », s'inquiètent des observateurs, qui déplorent la diffusion de menaces par la canal de radios locales.

30/04 - Transparence minière : un « basket fund » pour relancer l'EITI. L'État a décidé de prendre en charge le budget de fonctionnement. Le gouvernement, à travers le ministère des Mines, a pris un arrêté qui renouvelle le comité national pour l'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI). C'est le premier acte administratif de ce genre qui officialise l'engagement du pays dans cette démarche. Par ailleurs, un système de « *basket fund* », ou fonds commun, est également mis en place pour permettre de financer le fonctionnement du secrétariat exécutif national. Les compagnies minières, la société civile et l'État pourront y contribuer. Ce dernier vient

²¹ Alliance de 5 organisations de la société civile, à savoir, Tandavanala, CEDII, Flantso Madagascar, SAF/FJKM et Voarisoa Observatoire ainsi que de micro-finance TIAVO et de coopérative COLDIS,

d'approuver le déblocage de 60.000 dollars pour permettre de démarrer les activités pour cette année. « *C' est un engagement fort qui marque l'implication de l'État et pour montrer que, même si notre candidature pour être conforme à l'EITI reste suspendue, nous attachons une importance primordiale à cette démarche visant à instaurer la transparence dans la gouvernance minière. Désormais, le fonctionnement de l'EITI n'est plus tributaire des financements extérieurs* », déclare Rajo Daniella Randriafeno, ministre des Mines. Il y a une véritable urgence : EITI Madagascar devra boucler la rédaction d'un nouveau rapport de réconciliation au mois de septembre. Entre 30 et 40 compagnies sont concernées mais rien n'est encore défini. Le retard accumulé est dû à un problème financier, après l'arrêt du financement de la Banque mondiale (programme de gouvernance et de développement institutionnel - PGDI), en 2012. « *En ce moment, nous nous attelons à boucler ces financements* », précise Tahiny Tsarabory Judicaël, secrétaire exécutif de l'EITI Madagascar. Le risque de radiation de l'EITI constitue le principal enjeu pour Madagascar. En raison de la situation politique, la candidature de la Grande Ile avait été suspendue en 2011, et ce malgré l'excellente appréciation des deux rapports de réconciliation établis.

► Questions foncières

08/04 - Près de 4.500 hectares de rizières, exploitées par 400 agriculteurs, sont privées d'eau dans le delta de Morondava. Des agriculteurs lapident des véhicules. Tombés nez-à-nez sur une meute de manifestants, revenus en force après avoir été chargés par l'Emmo/Rég, une trentaine de véhicules ont été endommagés dans un déluge de pierres. Trois blessés ont été dénombrés. Exploités par 400 cultivateurs regroupés dans quatorze fokontany, près de 4.500 hectares de rizières du delta seraient asséchés. Les agriculteurs dénoncent les retenues d'eau en amont. Le problème serait récurrent depuis plusieurs années.

11/04 - Affaire Tozzi Green. Un bornage des terrains de l'entreprise italienne devrait intervenir sous peu pour servir d'hypothèque auprès d'une banque sud-africaine. Tozzi Green a formulé une demande de terrains pour son projet de biomasse et de biocarburant dans l'Ihorombe. Le 17 août 2012, un peu plus de 6.500 ha ont été accordés par un bail emphytéotique de 30 ans, assorti d'un loyer de 196,7 millions Ar dont le taux est révisé à la hausse tous les 5 ans. Le cahier des charges associé oblige la société à « *entretenir le bon voisinage avec la population locale* ». Elle doit aussi « *honorer ses engagements convenus avec la population locale lors de la séance d'information et de sensibilisation, contribuer au développement socioéconomique de l'Ihorombe...* ». *La Gazette* estime que la société se conforme pour l'instant à ses obligations. Elle plante du jatropha sur 1.500 ha dans une commune située à 60 km d'Ihosy et emploie 3.000 saisonniers et 150 permanents. Le salaire des saisonniers serait 3 fois plus élevé que celui des journaliers de la région, soit 4 500 Ar par jour. De plus, la société entretient des pistes, construit des collèges, fournit l'éclairage public, construit un barrage hydro-agricole pour ses besoins et ceux des paysans...La société a un délai de 3 ans pour réaliser ses investissements. Si tout le terrain n'est pas mis en valeur, le contrat est annulé purement et simplement, affirme le quotidien, qui condamne les rumeurs qui se répandent sur Internet, mettant en cause des personnalités politiques (dont le vice-premier ministre en charge de l'Aménagement du territoire et candidat à la présidentielle). L'octroi de terres aux étrangers a fait partie des griefs lancés contre Marc Ravalomanana en 2009 mais pour *La Gazette* le régime de Transition, via la vice-primature, est très stricte sur la question.

► Trafics de bois précieux

03/04 - Les enquêtes parallèles dénoncées. « *Laisser les spécialistes mener l'enquête sur l'affaire de bois de rose. Il est aberrant aujourd'hui de voir que tout le monde mène des enquêtes sur ce sujet, sans avoir étudié la technique d'audition ni la confrontation* », proteste le commandant de la gendarmerie nationale, le général Richard Ravalomanana. « *L'affaire bois de rose révélé récemment dans la région de Sava m'a beaucoup étonné. J'ai averti les éléments de la gendarmerie locale. Pourtant, c'est la DST qui a mis au parfum le public sur ce trafic. Ainsi, la gendarmerie nationale n'a enquêté que sur le cas de corruption dans cette affaire* », déplore-t-il.

05/04 - Les exportations illicites se poursuivent. 6 conteneurs et 1.300 pièces de bois de rose ont été découverts. La collaboration étroite entre les services de la gendarmerie, des ministères de l'Environnement, de la Justice et des autorités portuaires a permis la découverte de 6 conteneurs de bois de rose à bord du navire « *UAFL-Zanzibar* » faisant escale au port d'Antsiranana. Le navire a été arraisonné et les conteneurs ont été débarqués avant d'être saisis et mis sous séquestre. Dans la même journée, la gendarmerie de Taolagnaro a mis la main sur 1.300 pièces de bois de rose dans une commune du district. Elles étaient probablement dans l'attente d'une prochaine exportation. Les bois de rose découverts sur le navire au port d'Antsiranana avaient été chargés à Taolagnaro. Le commandant de bord est un Chinois mais on ignore la destination finale de la cargaison.

08/04 - Le comité de pilotage chargé de la gestion du bois de rose interpelle Andry Rajoelina. « *Nous estimons que la présidence a les moyens de mettre fin au trafic si telle est vraiment sa volonté. Le comité de pilotage va l'interpeller et l'inciter à agir en conséquence* », confie une source proche du dossier. Avec l'inscription des bois de rose dans l'annexe II de la Cites, seuls les bois transformés pourraient être exportés. Or, la Chine ne s'intéresse qu'aux rondins, prévient Jean-Claude Rabemanantsoa, directeur général des Eaux et Forêts. Ainsi, avant que Ma-

Madagascar reprenne officiellement l'exportation des bois transformés et que tous les mécanismes de contrôle soient mis en place, les trafiquants vont tout mettre en œuvre pour liquider leurs stocks de bois bruts. Jean-Christophe Carret, coordonnateur du développement durable de la Banque mondiale, a confié qu'avec l'inscription des bois de rose dans l'annexe II de la Cites, l'institution «*va aider le gouvernement à prendre des décisions courageuses. Elles consistent à saisir les bois de rose qui se trouvent en possession des particuliers. Tant que cette action n'est pas menée, il y aura toujours des trafics*». Si la Grande Ile échoue dans cette mission, le risque est grand qu'elle n'obtienne plus de prêt ni aide environnementale de la part de la Banque, affirme-t-il, ajoutant : «*Nous voulons bien aider mais il faut montrer une bonne gouvernance, qui commence par une volonté politique*». Le pays dépendant à 93 % de l'aide publique au développement pour financer ses aires protégées, l'exécution d'une telle décision pourrait être fatale pour son environnement. Les Chinois, principaux clients de bois de rose illicite, perçoivent 357 fois plus que les villageois des forêts dont sont issus ces bois, d'après une étude de Madagascar Conservation & Development. Quant à l'Etat, il n'a perçu que 10 % de la valeur des bois précieux exportés, selon la Banque mondiale.

09/04 - La douane admet l'existence d'un important réseau de trafic de bois de rose. Une nouvelle tentative d'exportation a été anticipée au port de Toamasina. «*L'existence d'un réseau est indéniable. La complicité se trouve à l'extérieur et à l'intérieur du port. Nous essayons de pousser notre enquête plus loin pour le démanteler*», indique une source proche du dossier. Les trafiquants ont tenté d'échanger des conteneurs renfermant des pierres industrielles, déjà passés sous scanner, contre ceux qu'ils ont transportés quelques heures plus tard, contenant des bois de rose. L'informatique a permis de déjouer le stratagème. Les détours que prennent la lutte contre le trafic ces derniers temps démontrent cependant que «*l'engagement à fonds de la primature*», selon les déclarations du premier ministre, n'est pas suffisant. Le Bianco lui-même a échoué dans sa tâche. La Banque mondiale qui se dit «*un peu déçue*» de la gestion environnementale à Madagascar, dénonce surtout une absence de volonté politique.

125 conteneurs suspects à Port-Louis (Maurice). Ils pourraient contenir des produits illicites, dont des rondins de bois de rose en provenance de Taolagnaro et destinés au marché asiatique. Le service des douanes a été informé par l'un des trafiquants malgache qui a dénoncé la cargaison suspecte suite à une dispute. 6 conteneurs de bois de rose saisis sur un bateau en provenance de Madagascar sont toujours stockés à Port-Louis. Cette cargaison avait été interceptée le 11 juin 2011. L'affaire fait actuellement l'objet d'une étude de la Banque mondiale pour comprendre les méthodes utilisées par les trafiquants afin de faire passer d'un port à un autre ces bois précieux de la Grande Ile.

Un opérateur économique a été arrêté par la gendarmerie de Toliara. Il est soupçonné d'être le propriétaire des 1.177 rondins de bois de rose contenus dans 6 containers saisis au port d'Antsiranana. La destination finale de ces bois précieux saisis était Hong Kong. Le transporteur devait faire escale sur sa route à Dubaï. Les rondins saisis seront transférés à la caserne de gendarmerie du chef-lieu de région.

18/04 - L'assainissement du trafic de bois de rose est lancé. Le comité de pilotage se donne un délai de 6 mois pour la mise en œuvre d'un plan d'urgence, dont les objectifs principaux portent sur la sécurisation des parcs nationaux contre les coupes illicites et le renforcement du contrôle et du bouclage des voies d'évacuation illicites. Ces actions de sécurisation vont concerner les parcs de Masoala et de Marojejy, principaux lieux victimes de pillage. La restructuration de la brigade mixte est sollicitée par la société civile. L'Alliance Voahary Gasy exige que les membres de la brigade soient recrutés comme le personnel d'une entreprise. Ils devront présenter un CV et avoir une éthique. Des négociations sont engagées avec les bailleurs de fonds sur la forme que peut prendre le financement de cette sécurisation, ceux-ci ne voulant pas financer directement l'Etat. Une contribution de la partie malgache est aussi exigée. L'atteinte du «*stock zéro*» constitue l'un des objectifs du comité de pilotage. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé pour l'élaboration des dispositions à prendre.

20/04 - Un ex-ministre mauricien impliqué. Les investigations menées par des experts étrangers engagés par les autorités mauriciennes (Custom Forensic Investigators) ont confirmé l'implication d'un ex-ministre de Maurice dans le vaste réseau de trafic de bois de rose impliquant la Grande Ile.

► Environnement, calamités

05/04 - « Il n'y a rien à craindre en ce qui concerne Ambatovy, d'après nos études », affirme un responsable de l'Office National de l'Environnement (ONE). Ses experts effectuent deux fois par an un contrôle des activités du site, et ce, depuis 2006, année d'octroi du permis environnemental. «*En ce qui concerne les activités d'Ambatovy, il n'y a rien de caché, tout se déroule dans la totale transparence. Alors, que l'on fasse appel à diverses expertises internationales ne changera pas grand-chose*», déclare un technicien. La décision prise par Andry Rajoelina de faire réaliser un nouvel audit par une entreprise extérieure paraît donc surprenante, d'autant plus que c'est l'ONE qui, d'après les textes, est le seul organe habilité à effectuer ce type d'étude, ou tout au moins à désigner un partenaire pour conduire de telles investigations. En 2011, lorsque les responsables de l'Office ont émis quelques

craintes par rapport à la fiabilité, la sûreté et la sécurité des infrastructures destinées à contenir le stock d'ammoniac du projet, les services d'une entreprise spécialisée ont été requis pour une expertise. Les résultats de cet audit ont été accompagnés de recommandations que la compagnie aurait suivies à la lettre. La radioactivité du cobalt était également un sujet de crainte, que l'expertise de l'INSTN n'a pas confirmé. Le cabinet d'audit étranger Alex Stewart international, qui n'a pas encore remis son rapport à Andry Rajoelina, a été suspecté de connivence avec le pouvoir pour mettre la pression sur Sherritt en vue de la remise en cause des redevances minières versées à l'Etat, jugées très insuffisantes, bien que conformes à la loi sur les grands investissements miniers adoptée sous le régime Ravalomanana.

06/04 - Coût de la dégradation de l'environnement à Madagascar : 9 à 10 % du PIB, soit entre 450 et 500 millions de dollars par an, selon la Banque mondiale. Si on y ajoute les dégâts et dommages occasionnés par les cyclones, le coût est encore plus élevé. L'économiste Jean-Christophe Carret affirme que Madagascar n'est pas sur une trajectoire de développement durable. En effet, l'épargne ajustée, c'est-à-dire l'épargne qui combine le capital productif, humain et naturel est négative pour le pays. On parle de malédiction des ressources naturelles. « *Madagascar est aussi maudit que le Congo avec le pétrole* », relève-t-il. Or, ressources minières non incluses, plus de 50 % des richesses du pays résident dans le capital naturel. Il s'agit des forêts, des aires protégées, des terres agricoles, des ressources halieutiques. La transformation de ces ressources pose problème en raison notamment de la mauvaise gouvernance. La Banque mondiale estime que le développement du pays reposera dans un premier temps sur la bonne gestion de son capital naturel pour transformer celui-ci en capital productif et humain. En effet, ce dernier est encore trop faible pour produire une croissance soutenue. Les infrastructures sont insuffisantes et mal entretenues, la main d'œuvre est peu qualifiée, sans parler de la déscolarisation massive provoquée par la crise politique. Plus d'un million d'enfants ne peuvent plus rejoindre le chemin de l'école. La Banque craint que Madagascar ne puisse plus bénéficier comme auparavant des largesses de bailleurs de fonds en faveur de l'environnement. La clé du problème se trouve donc dans la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'étranger. Par ailleurs, et sous l'angle de l'espérance de vie, près de 12.000 décès par an sont attribués à des infections respiratoires provoquées par l'inhalation de l'air pollué, dont plus de 10.000 sont des enfants de moins de 5 ans. Le changement climatique fait aussi partie des conséquences de la dégradation de l'environnement. En 2010, près de 80 % de la population du Grand Sud a été touchée par l'insécurité alimentaire due aux sécheresses. Le pays a survécu grâce à l'aide des bailleurs de fonds mais dans ce domaine également, l'aide internationale risque fort de se tarir.

05/04 - Lutte antiacridienne : 3 campagnes successives à mener. En l'absence de campagne de lutte en 2012-2013, au moins 1,5 million d'ha pourraient être infestés dans les deux tiers du pays avant septembre. Selon la FAO, 3 campagnes successives sont nécessaires pour revenir à une situation de rémission. La première devrait s'étaler de septembre 2013 à septembre 2014. Une superficie de 1,5 million d'ha serait à traiter. La deuxième porterait sur une superficie de 500.000 ha, elle se déroulerait d'octobre 2014 à septembre 2015. La dernière étape, d'octobre 2015 à juin 2016, mènerait vers la rémission et concernerait le renforcement des capacités du Centre National Antiacridien. À cette période, 150.000 ha seraient à traiter. La FAO annonce que pour la campagne 2013-2014, 22,4 millions de dollars doivent être réunis d'ici le mois de juin.

06/04 - Lutte antiacridienne : le parti Vert met en garde. Il dénonce la « *sombre visée politique* » des « *candidats d'Etat* » aux élections qui font du lobbying pour se procurer des « *moyens copieux* » pour commencer à lutter contre l'invasion de criquets qui menace les prochaines récoltes et la sécurité alimentaire. Face à cette situation, le parti interpelle les responsables nationaux et internationaux impliqués sur la nécessité de promouvoir une solution durable, passant au préalable par une étude environnementale et sociale de la stratégie de lutte préventive. Il met en garde contre l'utilisation de pesticides interdits à l'étranger.

17/04 - Les partenaires techniques et financiers intervenant dans la lutte antiacridienne posent leurs conditions. Ils avancent la possibilité d'allouer un financement de 10 à 12 millions de dollars sur une totalité de 22,5 millions pour la campagne 2013. Toutefois, le déblocage de ces fonds dépend de la contribution du gouvernement, qui devrait couvrir au minimum le tiers des besoins. Selon le ministre de l'Agriculture, les partenaires ont souligné que « *le gouvernement possède des moyens pour entreprendre des activités dans d'autres domaines, et que cela traduit le peu d'attention attribué à l'invasion acridienne* ». Le financement disponible s'élève actuellement à moins d'un million de dollars. Il s'agit de la troisième réunion entre bailleurs de fonds et gouvernement sur cette question depuis novembre 2011. La non-reconnaissance du régime continue de faire obstacle au déblocage de l'aide.

► Divers

12/04 - Des milliards de dollars. Ce sont les bénéfiques récoltés par la firme américaine ayant exploité la pervenche de Madagascar comme médicament contre le cancer. « *Mais, cette exploitation n'a rien apporté ni au pays ni aux communautés de base d'où ont été extraites ces plantes* », souligne Andry Andriamanga, coordonnateur national de l'Alliance Voahary Gasy (AVG), qui précise que les trafics illicites sur la flore constituent un grand défi pour Madagascar. Il rappelle qu'en septembre 2011 la Grande Ile a signé le protocole de Nagoya sur

l'accès et le partage des avantages tirés de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées à ces ressources. La ratification de cette convention attend la mise en place d'un parlement élu. Sa mise en œuvre demande une grande vigilance. Des ONG et de grosses institutions internationales de conservation environnementale sont parfois suspectées d'être soutenues financièrement par des industries pharmaceutiques. Concernant les trafics illicites portant sur la faune, les saisies se sont multipliées en 2012 et au 1er trimestre 2013. Ainsi, selon l'AVG, 393 tortues ont été saisies en 2012. Au 1er trimestre de cette année, 75 l'ont été en Thaïlande et 272 à l'aéroport d'Ivato. Face à ces réalités qu'ils qualifient de « *catastrophes irrémédiables pour Madagascar* », les protecteurs de l'environnement tirent la sonnette d'alarme et appellent les autorités à « *agir urgemment pour que de tels actes criminels soient fermement réprimés et punis, et que les espèces de Madagascar ne soient plus les otages des situations de crise politique* ».

17/04 - L'économie malgache suit une tendance récessive depuis l'indépendance. Avec la donne actuelle, cette situation pourrait encore s'aggraver, redoute une équipe de chercheurs. Cette menace ne dessine pas la trajectoire la plus probable, compte tenu du potentiel du pays et de la résilience de la société malgache, mais elle reste à craindre, selon les experts. Le pouvoir d'achat de la population a baissé d'un tiers entre 1950 et 2010, alors que celui de la région Afrique Sub-saharienne, dont les performances sont loin d'être exceptionnelles, a presque triplé sur la même période. « *Les facteurs généralement invoqués par les théories du développement sont impuissants à expliquer la contreperformance malgache sur une longue période* », affirme l'équipe de recherche de l'IRD-DIAL, composé de Mireille Razafindrakoto, François Roubaud et Jean-Michel Wachsberger. Ces derniers ont présenté le rapport provisoire des résultats d'une étude réalisée dans le cadre d'un programme international du département de la recherche de l'AFD portant sur la thématique « *Institutions, gouvernance et croissance à Madagascar* »²².

22/04 - Le FIDA projette d'octroyer 53 millions de dollars à Madagascar en 2014. « *Nous avons rencontré du succès dans le passé, et nous voulons les pérenniser (...) Le FIDA va octroyer 53 millions de dollars à Madagascar en 2014* », rapporte le directeur pour l'Afrique de l'Est et Austral à l'occasion de sa rencontre avec le ministre de l'Agriculture. « *Il n'y a pas de recettes prédéterminées. Nous sommes prêts à étudier tous les projets qui travaillent et répondent aux besoins de la population rurale. Cela peut être des formations pour les paysans, de la structuration du milieu, ou encore des projets de transformation des produits agricoles pour avoir plus de valeur ajoutée* », précise-t-il. Le FIDA est présent à Madagascar depuis 33 ans. D'après le ministre, « *Madagascar occupe le troisième rang pour la bonne gestion des financements octroyés par l'institution* ».

25/04 - L'IDH de Madagascar place le pays au 151^{ème} rang sur 186 et ne connaît aucune amélioration. Les politiciens sont accusés d'en être la cause. « *Le classement de la Grande Ile, avec 0,480 en terme d'IDH, stagne. Des actions ont été identifiées et entreprises, mais elles sont limitées à une échelle réduite* », lance Fatma Samoura, coordinatrice résidente du SNU, à l'occasion de la présentation du « *Rapport du développement humain en Afrique 2012* ». « *La durée moyenne de scolarisation pour les adultes de plus de 25 ans n'est que 5,2 ans, alors que la durée attendue est de 10,7 ans. Et la somme des revenus (salaires et revenus financiers) perçus, en 2011 par chaque habitant n'est que de 824 dollars. Madagascar a tous les atouts pour se développer, mais elle se trouve dans une situation difficile. La Grande Ile n'a pas pu profiter des potentiels de développement comme les autres pays, entre autres le Vietnam ou le Cap Vert, à cause de la crise politique* », explique-t-elle. Le premier ministre insiste également sur la nécessité d'une stabilité politique. « *Les élections s'avèrent la meilleure solution pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté* », avance-t-il.

27/04 - Devenir du groupe Tiko : Lalao Ravalomanana a effectué un déplacement à l'usine de Sambaina pour constater les dégâts engendrés par la crise et l'étendu des dommages, conséquence des pillages qui se poursuivent. Elle a rencontré les employés en chômage technique. Le staff de Tiko devrait effectuer un bilan de toutes les unités de production du groupe à la demande du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA, afin d'accélérer les procédures d'indemnisation des victimes des événements de 2009.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, Matv, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Xinhua, SlateAfrique, Afriqueinfos.

Taux de change : au 30/04/13, 1 euro = 2846 Ariary (cours pondéré)

²² Cf. Blog Justmad - <http://p1.storage.canalblog.com/13/53/448497/85719947.pdf>

